

Dief affirme voir une vague d'appui venant de la base

VANCOUVER — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, s'est dit assuré d'une vague d'appui des militants de la base en sa faveur s'il décide de lutter pour garder son poste de leader du parti conservateur, lors du congrès du mois de septembre.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que, durant ses vacances de trois semaines en Colombie Britannique, il a reçu un volumineux courrier, dont 95 à 98 pour cent l'incitait à se porter de nouveau candidat à la chefferie au congrès de Toronto.

"C'est le courrier le plus volumineux que j'aie jamais reçu, a affirmé M. Diefenbaker. Ce ne sont pas des organisateurs qui m'écrivent, ce sont des militants".

Prenant un peu plus chaque jour l'attitude d'un candidat officiel, le chef tory a dit que si les neuf candidats en lice jouissaient tous d'appuis aussi puissants pour les soutenir, il devrait y avoir 6,200 délégués alors qu'en fait 2,000 prendront part aux assises nationales du parti.

M. Diefenbaker a encore refusé de dire s'il se portera

candidat. "Je suis encore le chef. Je n'ai pas de déclaration à faire à ce moment-ci". Le chef de l'opposition a d'autre part indiqué qu'il n'a aucunement l'intention de boycotter le congrès pour une question de procédure.

Le "Globe and Mail" de Toronto a écrit samedi que M. Diefenbaker s'abstiendrait de participer à la réunion si on ne lui accorde pas le droit de parler aux délégués avant le moment de la mise en candidature. Le mois dernier, le bureau du parti a décidé que M. Diefenbaker porterait la parole le 7 septembre, quelques heures après la mise en candidature officielle. Le quotidien torontois dit que M. Diefenbaker voudrait que cette procédure ne se fasse que le 8 septembre, ce qui lui permettrait d'évaluer ses appuis advenant qu'il songe à solliciter un nouveau mandat.

M. Diefenbaker n'a pas voulu commenter l'article du journal, mais il a déclaré: "Toute ma vie durant, j'ai été loyal au parti et à son chef. Je n'ai jamais rien boycotté".

Il n'en a pas moins critiqué le bureau du parti pour la façon dont il a agencé l'ordre des assises. Il a dit qu'en sa qualité de chef national il a un droit strict de parler aux délégués avant la mise en candidature. "J'estime que, pour toutes sortes de raisons, l'ordre du jour actuel est fort inconvenant".

M. Diefenbaker a dit qu'il attend toujours une réponse des organisateurs du congrès concernant sa demande pour reporter au 8 septembre la mise en candidature.

Le chef conservateur affirme d'autre part que le gouvernement libéral en appellera au peuple "au cours des quelques prochains mois".

Entre temps, les candidats battent campagne à travers le Canada en quête d'appuis de la part des délégués au congrès.



Jeunesse, paix et joie, tel est le thème de la journée de la jeunesse qui s'est déroulée hier à l'Expo le jour anniversaire de la destruction de Hiroshima. Débutant dans la gaieté, la manifestation a connu son plus grand moment de gravité par l'évocation du drame Vietnamien par le moine bouddhiste Tich Nhat Hahn.

Une rencontre sur la paix tourne en manifestation contre la guerre au Vietnam

par Jean-Claude Leclerc

C'est par une impressionnante manifestation contre la guerre américaine au Vietnam qu'a tourné hier à l'Expo la rencontre sur la paix tenue à l'occasion de la journée de la jeunesse. Un tonnerre d'applaudissements a roulé des estrades quand le moine bouddhiste Tich Nhat Hahn a terminé son allocution en anglais et en français déclarant que c'est U Thant qui a raison quand il affirme que la lutte vietnamienne est une guerre d'indépendance nationale.

Tout au long de l'après-midi place des Nations, sous un soleil brillant, orateurs et artistes se relayaient sur le thème de la paix, les premiers autant applaudis que les seconds, ce qui n'est pas peu dire dans le climat de festivité et d'évasion qui baigne les lieux.

Ont successivement adressé la parole: le vieux pacifiste américain Norman Thomas, candidat à la présidence des Etats-Unis dans les années '40, qui a fermement dénoncé l'accumulation des armements atomiques, "dont on disait pour les faire qu'ils allaient mettre fin aux guerres"; le professeur Marcel Rioux de l'université de Montréal, dont l'allocution écrite a vivement impressionné; le sociologue américain Paul Goodman, dont le procès de la génération des adultes n'a pas épargné M. Lester Pearson lui-même; le moine vietnamien, maintenant en exil à Paris; M. William F. Pe-

per, dont les reportages sur le sort des enfants vietnamiens brûlés au napalm a défrayé les manchettes en janvier dernier aux Etats-Unis, et que le Noir Julian Bond, le célèbre S.N.C.C.

Plusieurs artistes ont aussi pris une part importante dans

cette rencontre sur la paix, détendant le climat créé par les orateurs mais sans distraire du thème de la journée. Avec les chansons de Pauline Julien et Gordon Lightfoot, le drame mimé par le Théâtre de la Vie de Montréal, "Duel",

Voir page 6: La paix

Conservatisme social et regroupement

Diefenbaker rejette la thèse de Manning

Le chef du parti conservateur progressiste, M. John Diefenbaker, a rejeté la thèse développée par le premier ministre de l'Alberta, M. E.C. Manning, dans son livre sur la politique fédérale.

M. Manning fait appel au parti conservateur pour apporter un renouveau dans la politique fédérale, après qu'il se sera lui-même renouvelé dans le sens d'un "conservatisme social". A cela, M. Diefenbaker a répondu, au cours d'une conférence de presse à Calgary: "Ce parti ne retournera pas, en aucune circonstance, à une attitude réactionnaire".

M. Diefenbaker a de plus nié que son parti soit en désarroi, comme l'affirme M. Manning, et dit qu'il serait impossible dans notre système démocratique de limiter la politique fédérale à deux partis. Dans son livre, le chef crédité affirme en effet qu'il faudrait cristalliser le

système fédéral autour de deux partis.

Sur ce point, M. Donald Fleming, ancien ministre des finances du gouvernement conservateur et candidat à la chefferie de son parti, abonde dans le sens de M. Manning.

La veille de la parution du livre de M. Manning, l'homme politique conservateur avait en effet affirmé qu'il faudrait revenir au bipartisme le plus tôt possible, pour le bon fonctionnement des institutions parlementaires canadiennes. M. Fleming voit dans les cinq partis fédéraux actuels une source de confusion, d'inefficacité et de retard dans les affaires gouvernementales.

D'autre part, le président national de l'Association du crédit social du Canada, M. H. J. Bruch, s'est dit certain que l'idée de regrouper les Ca-

Voir page 6: Manning

Un plan-témoin de la "grande région"

Montréal, année 2,000, n'appartient plus au rayon de la science-fiction

par Réal Pelletier

L'an 2,000, point de repère magique dans le temps, n'appartient déjà plus à l'ère de la science-fiction; il s'inscrit de plain-pied dans l'aire de la planification. C'est si vrai que le service d'urbanisme de la ville de Montréal, mandaté par la Commission de Montréal métropolitain, a déjà esquissé un plan directeur, un "plan-témoin", de ce que pourrait devenir la région métropolitaine dans 33 ans. Ce plan, véritable secret d'Etat pour l'instant, sera soumis à la population d'ici peu.

Selon des renseignements obtenus de diverses sources, seuls les membres du conseil municipal de Montréal ainsi que les techniciens de Québec et d'Ottawa qui s'intéressent à la planification et à l'aménagement du territoire ont eu accès aux croquis de "Montréal 2,000" jusqu'ici. Mais avant de rendre leurs travaux publics, les urbanistes veulent faire une dernière consultation, à leurs yeux capitale: auprès des dirigeants des municipalités concernées. Et ces municipalités, elles

sont nombreuses. Les urbanistes montréalais sont en effet partis du principe qu'en l'an 2,000, la région de Montréal, "la grande région" comme ils ont décidé de l'appeler, couvrira, qu'on le veuille ou non, un rayon de 35 milles du centre-ville de Montréal: de Valleyfield à Sorel donc, de St-Jérôme à St-Hyacinthe.

Dans 33 ans et bien avant même, c'est à cette échelle que les problèmes se posent, qu'il s'agisse de développement économique, de politique d'habitation, d'aménage-

Des pirates forcent un avion colombien à atterrir à Cuba

BOGOTA — Le ministère des affaires étrangères a annoncé que des pirates de l'air s'étaient emparés, hier, d'un avion colombien transportant 71 passagers et quatre membres d'équipage et avaient forcé le pilote à atterrir à Cuba. Selon une importante station de radio de Bogota, l'appareil, un DC-4 a été détourné sur Cuba au cours d'un vol entre Bogota et les îles colombiennes de San Andres, dans la mer des Caraïbes. Un avion des lignes Braniff aurait été témoin du changement de cap de l'avion colombien.

Grève ce soir à United Aircraft?

par Evelyn Dumas-Gagnon

Les trois usines de United Aircraft à Jacques-Cartier, Longueuil et Saint-Hubert, risquent d'être paralysées par une grève ce soir à minuit. Au cours d'une assemblée de masse tenue samedi matin, les membres du syndicat international des travailleurs de l'automobile ont rejeté les offres patronales et autorisé la direction du syndicat à ordonner le débrayage en temps opportun. Les négociations se sont poursuivies hier et reprendront aujourd'hui; les représentants syndicaux s'attendaient à ce que les pourparlers durent jusqu'au dernier moment, et il est encore possible que la grève soit retardée ou contremandée.

United Aircraft est le plus important fabricant canadien de moteurs et de pièces d'avions. Un récent communiqué de la compagnie précise que celle-ci se spécialise dans la conception, la mise au point et la fabrication de pièces de précision. Le 30 juin, elle comptait un personnel de 5,535 employés, dont 3,105 employés rémunérés à l'heure et syndiqués. Elle affirme tirer 75 pour cent de ses revenus de l'exportation. La compagnie compte aussi des usines aux Etats-Unis, où se trouve sa direction générale.

Les travailleurs de l'automobile sont entrés à United Aircraft dans la région de Montréal en 1963 après une campagne d'organisation qui a duré cinq ans et des procédures jusqu'en Cour suprême. Ils négocient présentement leur deuxième contrat avec la compagnie (autrefois Pratt and Whitney).

Le premier contrat est expiré depuis le 24 juin; les négociations se poursuivent depuis le 5 mai. La compagnie a offert une hausse de 50 à 85 cents l'heure, selon les catégories, répartie sur une durée de trois ans. Le syndicat demandait 70 cents en un an.

Outre les salaires, le syndicat attache beaucoup d'importance à la question des normes de production, c'est-à-dire des cadences de travail sur la chaîne de montage. Au cours de l'assemblée monstre de samedi (des syndiqués occupaient deux salles), le représentant syndical M. Vassard a affirmé que depuis quelques semaines la compagnie exigeait un rendement deux fois plus élevé que de coutume. Le syndicat veut que les normes de production soient soumises à la procédure de griefs, demande dans laquelle la compagnie voit une grave atteinte aux droits de la direction.

Le régime de sécurité sociale soulève aussi des problèmes. La compagnie offre d'accroître les avantages, mais comme les primes sont payées pour moitié par la compagnie et pour moitié par les travailleurs, ces amélio-

rations coûteraient plus cher aux travailleurs. Le syndicat demande que toutes les assurances, y compris les contributions au régime de rentes du Québec, soient payées entièrement par la compagnie.

Le syndicat veut aussi éliminer le régime de rémunération "au mérite" en vertu duquel il existe plusieurs taux de salaire pour des occupations identiques, et transformer la formule de promotion très complexe en un processus uniforme pour l'ensemble de l'usine.

A l'assemblée de samedi, M. Vassard a noté qu'au cours des négociations, un représentant de la compagnie avait signalé que certains des Noirs qui ont participé aux émeutes de Detroit touchaient des salaires de \$3.50 l'heure. "A United Aircraft, à Montréal, le salaire moyen est de \$2.50. Sans faire de nationalisme, on peut dire qu'on est les Nègres blancs de la province de Québec".

Les États-Unis ont exporté \$3,665 millions au Canada

WASHINGTON — Le Canada et le Japon ont été les débouchés extérieurs les plus expansionnistes pour les Etats-Unis pendant le premier semestre 1967, tandis que ce sont les exportateurs du Canada et du Japon qui ont enregistré les meilleurs résultats sur le marché américain, indiquent les dernières statistiques commerciales publiées par le département américain du Commerce.

Les exportations américaines ont atteint \$16,003 millions pendant les six premiers mois de l'année, une augmentation de 6.5 pour cent par rapport à la période correspondante de 1966, rappelle le département. Cette augmentation est due principalement à l'expansion des ventes vers le Japon, second client des Etats-Unis, qui ont progressé de 20 pour cent pour atteindre \$1,311 millions, et vers le Canada, premier client, qui se sont accrues de 12 pour cent pour s'élever à \$3,665 millions.

Les ventes au Marché commun - \$2,865 millions - n'ont augmenté que de 2 pour cent et celles vers l'Association européenne de libre échange n'ont augmenté que de 3 pour cent atteignant \$1,602 millions. Quant à celles vers l'Amérique latine, elles sont restées pratiquement stationnaires à \$2,061 millions.

Les importations d'autre part ont augmenté de 8 pour cent par rapport au premier

Voir page 6: États-Unis

Le Canada récolte douze médailles aux jeux panaméricains

WINNIPEG — Ce qui semblait encore impossible samedi matin a été réalisé hier par les Etats-Unis, aux Jeux Panaméricains de Winnipeg, alors que ce pays a atteint le chiffre de 120 médailles d'or, total qui est identique à celui qui avait été enregistré par les athlètes de l'Onclé Sam, au cours des Jeux Panaméricains de Sao Paulo, Brésil, en 1963.

Le Canada a terminé bon deuxième dans la répartition des médailles, ayant récolté au total 12 médailles d'or, 37 médailles d'argent et 43 de bronze. Voici d'ailleurs la répartition finale des médailles gagnées par les différents pays au cours de ces derniers Jeux Panaméricains.

CLASSEMENT FINAL	MEDAILLES	Or	Argent	Bronze
Etats-Unis	120	63	44	13
Canada	12	37	43	5
Bresil	11	10	5	11
Argentine	9	14	11	4
Cuba	8	14	23	3
Mexico	5	14	24	3
Trinidad-Tobago	2	2	3	5
Venezuela	1	4	5	3
Colombie	1	2	5	3
Porto-Rico	1	1	4	4
Chili	1	1	3	3
Pérou	0	2	1	1
Uruguay	0	1	4	3
Panama	0	1	3	4
Equateur	0	1	2	1
Bermudes	0	1	1	1
Barbades	0	1	0	1
Jamaïque	0	0	3	1
Guyane	0	0	1	1
Antilles	0	0	1	1

Voir le détail des médailles en page 11

Cinq pays alliés ont affirmé aux envoyés du président Johnson:

Il faut intensifier la pression sur l'ennemi au Vietnam

WASHINGTON — Les deux envoyés spéciaux du président Johnson, le général Maxwell Taylor et M. Clark Clifford, ont déclaré samedi soir que les dirigeants des cinq pays qu'ils viennent de visiter au cours de leur périple asiatique sont tous d'accord pour estimer que le moment est venu d'intensifier les pressions sur l'ennemi aussi bien au Sud qu'au Nord-Vietnam, et qu'ils vont notamment étudier en conséquence la possibilité d'accroître les effectifs que leur nations ont engagés dans le conflit.

Les avis demeurent toutefois partagés sur la date de la prochaine conférence "au sommet" des sept pays alliés, ont-ils ajouté. Tous les dirigeants des pays qu'ils ont visités estiment qu'elle ne devrait avoir

lieu en aucun cas avant les élections du mois de septembre au Sud-Vietnam. Certains pensent même qu'il serait peu souhaitable de la convoquer avant les élections à l'Assemblée nationale du 27 octobre.

De ce fait, a ajouté M. Clifford, la conférence n'aura vraisemblablement pas lieu avant la fin de l'année.

Les deux envoyés spéciaux du président, qui ont regagné la capitale fédérale samedi, ont présenté leur rapport au chef de l'exécutif au cours d'un long déjeuner de travail à la Maison Blanche auquel assistaient également le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, le sous-secrétaire à la défense M. Paul Nitze, et deux conseillers présidentiels, MM. Walt Rostow et George Christian.

Au cours d'une conférence

de presse qui a suivi cet entretien, le général Taylor et M. Clifford ont affirmé que les dirigeants des cinq pays qu'ils ont visités ont unanimement exprimé la conviction que "les alliés sont sur la bonne voie" et que "le moment est venu de déployer un effort maximum".

Ils ont affirmé à ce sujet qu'à aucun moment au cours de leur voyage, ils n'avaient formulé de "demandes spécifiques" auprès de leurs interlocuteurs en faveur de l'envoi de troupes supplémentaires au Sud-Vietnam.

Mais le général et M. Clifford ont convenu qu'ils étaient tombés d'accord avec les autres interlocuteurs pour estimer, qu'afin d'accroître les pressions sur l'ennemi, "tous les pays intéressés devront prendre cette question en considération" et vont effectivement l'étudier de près.

Les deux envoyés du chef de l'exécutif ont également souligné que les avis demeurent aussi très partagés sur la question d'un blocus éventuel du port de Haiphong mais que, par contre, tous les alliés des Etats-Unis reconnaissent: "la nécessité et l'utilité des bombardements du Nord-Vietnam". Ils ont ajouté à ce propos qu'ils n'avaient recueilli nulle part une suggestion quelconque "ouverte ou sous-entendue en faveur d'une cessation des bombardements" au nord du 17ème parallèle.

Le général et M. Clifford ont successivement visité le Sud-Vietnam, la Thaïlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée-du-Sud au cours de leur périple. Leurs plans de voyage prévoyaient également une escale à Manille mais celle-ci fut annulée du fait que le président Ferdinand Marcos vient lui-même d'effectuer un

Voir page 6: Les Noirs

Voir page 6: Vietnam

Les Noirs américains menacés de génocide?

par René Centossi de l'Agence France-Presse

NEW YORK — Un cri d'alarme vient d'être lancé par un des plus éminents sociologues américains: si les Blancs des Etats-Unis choisissaient de résoudre par la répression le problème racial qui déchire actuellement leur pays, les Noirs américains pourraient être menacés de génocide dans un plus ou moins proche avenir.

Cette thèse est exposée, samedi, dans le "New York Times", par M. Philip M. Hauser, professeur de sociologie à l'université de Chicago, où il dirige le centre de recherches sur la population, et pré-

sident de l'"American Sociological Association", la principale association de sociologues des Etats-Unis.

Le professeur Hauser estime que, dans les conditions actuelles, nul ne peut prédire si les Blancs américains décideront de mettre fin aux émeutes raciales par des moyens répressifs ou s'ils tenteront de résoudre le problème en acheminant leurs compatriotes de couleur vers une complète égalité de droits.

Toutefois, ajoute-t-il, si les Blancs optaient pour la régres-

sion, la situation des Noirs américains serait désastreuse. "Ils seraient menacés de génocide", dit-il.

Le professeur Hauser estime que, dans les conditions actuelles, nul ne peut prédire si les Blancs américains décideront de mettre fin aux émeutes raciales par des moyens répressifs ou s'ils tenteront de résoudre le problème en acheminant leurs compatriotes de couleur vers une complète égalité de droits.

personnel et de moyens techniques pour le faire. Ils confessent volontiers que la démarche ne respecte pas toutes les règles du jeu démocratique, mais ils insistent sur le caractère technique du plan proposé: tout au plus le considèrent-ils comme un outil, un instrument de travail qui, demain, sera à la disposition de tous les intéressés, comme une entrée en matière pour la discussion qui se poursuivra, après eux, au plan démocratique.

Voir page 6: Montréal

LE GABON, pays africain aux multiples promesses

C'est le 17 août 1960 que, dans le cours du grand mouvement qui portait tous les peuples d'Afrique à assumer la pénitence de la souveraineté, le Gabon accédait à l'indépendance. Il le faisait pacifiquement, comme ce fut d'ailleurs le cas pour la plus grande partie de l'Afrique noire, il le faisait tout en restant membre de la Communauté franco-africaine pour laquelle il s'était prononcé en septembre 58.

Par sa superficie (267.000 kilomètres carrés, soit la moitié de la France ou le 1/6 du Québec) et par sa population (700.000 habitants), le Gabon est, en Afrique et dans le monde, un petit Etat. Il retient pourtant l'attention par plusieurs caractéristiques, dont les principales sont la richesse de son sous-sol et de ses forêts et un taux d'alphabetisation qui compte parmi les plus élevés du monde africain.

Pendant longtemps, et aujourd'hui encore pour une grande partie de l'opinion mondiale, le Gabon n'a été connu qu'à cause de l'oeuvre humanitaire poursuivie à Lambaréné par le docteur Schweitzer. Mais le Gabon offre de bien d'autres motifs pour commander l'intérêt attentif et sympathique de l'opinion internationale.

Il est aujourd'hui, avec la Côte d'Ivoire, le pays le plus riche et le plus prometteur économiquement de l'Afrique francophone, tortue qu'il doit à ses ressources minières et à la qualité de ses bois. Ainsi, par exemple, l'énorme gisement de minerai de fer du Mékambo, le gisement de manganèse (200 millions de tonnes) de Moanda, celui de l'uranium de Mounana, d'une part, le pétrole (production annuelle de plus d'un million de tonnes) et le gaz naturel, de l'autre, sont des facteurs primordiaux d'un rapide développement économique et technique. La stabilité politique du jeune Etat, le dynamisme de son administration et un excellent "code des investissements" expliquent l'essor du Gabon, où les capitaux américains, anglais et allemands s'associent désormais aux français. Mais la forêt représente aussi une richesse de premier plan et quasi-insaisissable : la plus grande partie du pays est en effet recouverte par une immense et luxuriante forêt.

Les bois constituent encore aujourd'hui le premier poste des exportations (le commerce extérieur assure chaque année un surplus substantiel), l'okoumé certes mais également l'acajou, le noyer, l'ébène, etc.

La République Gabonaise (dont le président est M. Léon Mba) est de type présidentiel. Elle comprend outre le chef de l'Etat et le vice-président, une Assemblée nationale de 67 membres et un Conseil économique et social. Sur le plan administratif, le pays est divisé en neuf régions (ayant à leur tête un préfet) et en vingt-huit districts (ayant à leur tête un sous-préfet). Les principales villes sont Libreville, la capitale, Port-Gentil, Lambaréné et Franceville. Le drapeau gabonais est composé de trois bandes verticales : vert (la forêt), jaune (le soleil), bleu (l'océan).

En matière de relations extérieures, le Gabon fait d'abord partie de l'O.C.A.M. (Organisation Communauté Africaine et Malgache) où il joue un rôle fort actif; puis de l'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine). Il a tissé des liens naturellement étroits avec les Etats voisins, le Tchad, le Congo-Brazzaville et la République Centrafricaine (qui, pendant un demi-siècle, firent partie avec lui de l'ex-fédération de l'Afrique équatoriale française) et avec le Cameroun. Il va de soi, d'autre part, que le Gabon appartient, depuis son accession à l'indépendance, à l'Organisation des Nations unies et à ses grandes agences spécialisées. Enfin, le Gabon a conclu avec la France une longue série de conventions extrêmement importantes, notamment en matière de coopération culturelle, technique, financière, judiciaire et de défense.

Avec un taux de scolarisation qui atteindra bientôt les 90%, le Gabon occupe sur ce plan la première place en Afrique noire. Le français, langue officielle de la jeune République, tend de plus en plus à devenir, du fait de la progression de la scolarisation, la langue nationale. L'enseignement primaire, secondaire et technique est déjà excellemment développé; l'enseignement supérieur n'est représenté pour l'instant que par un Institut d'études juridiques, les étudiants gabonais se rendant pour le reste soit à Brazzaville, où les Etats de l'ex-A.E.F. entretiennent en commun un Centre d'études supérieures appelé à devenir université, ou encore en Europe.

On ne saurait enfin oublier d'évoquer le remarquable capital touristique du Gabon du fait de sa situation géographique, de son relief tourmenté, de ses paysages extraordinaires, de sa faune — qui permet les grandes chasses — et de sa flore.

Plus de 15,000 personnes ont déjà profité du nouveau programme d'aide légale en Ontario

TORONTO — Le programme d'aide légale de l'Ontario, inauguré le 29 mars dernier, semble vouloir dépasser largement toutes les prédictions ainsi que son budget.

Quelque 15.000 individus ont eu recours à l'aide légale au cours de ce premier trimestre, c'est-à-dire le même nombre que ceux qui ont bénéficié de l'assistance volontaire et gratuite d'avocats au cours de l'année précédente. Un juriste torontois évalue le coût de l'opération entre \$15 et \$20 millions par an, au lieu des \$2 millions prévus en mars.

Mais qu'importe, ajoute-t-il. Cela ne représente, somme toute, qu'environ un mille et demi d'autoroute.

Cependant, l'homme de la rue n'a pas encore entièrement appris ce à quoi il a droit en vertu du plan d'aide légale, explique M. Dermot McCourt, administrateur du programme provincial. Il évalue à environ 80 pour cent les requérants qui obtiennent de l'assistance légale entière ou partielle, selon leur capacité de payer.

Les aspirants à l'aide légale — qui s'applique autant aux causes criminelles que civiles et qui comprend les

causes de divorce — sont d'abord reçus par un fonctionnaire du bien-être. Les avocats s'occupant des causes des sans-le-sou sont payés par la Province à 75 pour cent aux tarifs d'honoraires établis par des juristes éminents.

Le poste d'avocat d'office s'est avéré plus important, tant sur le plan légal que financier, qu'on l'avait prévu. Les avocats d'office ne sont pas assignés à des clients par le plan d'aide légale; on les paie \$18,75 l'heure, jusqu'à concurrence de \$75 par

jour pour demeurer dans les palais de justice et y voir à ce que personne ne soit laissé dans l'ignorance de ses droits juridiques.

Il y avait plus de 1.000 noms tant sur la liste des avocats d'office aux causes criminelles que sur celle des causes civiles, au 10 mai, soit près du tiers des 6.500 avocats ontariens. Vingt d'entre eux travaillant cinq jours par semaine dans le Toronto métropolitain, cela signifie un coût annuel en salaires de \$450.000 par an.

On a exprimé la crainte que les avocats de l'aide légale, se sentant dans une position avantageuse, n'amenent des causes mineures en procès devant jury ou ne "recrutent" des clients pour leurs confrères amis. Mais le directeur du programme, M. Andrew Lawson, affirme que la Upper Canada Law Society (Société légale du Haut-Canada), association professionnelle provinciale des avocats assurant l'aide légale, se tient prête à punir sévèrement ce genre d'infractions à ses règlements.

Internationalisation de Jérusalem: une mise au point du Vatican

CITE DE VATICAN — L'attention des milieux du Vatican a été attirée sur des rumeurs en provenance de Jérusalem, selon lesquelles Paul VI et le patriarche Athénagoras auraient envisagé, lors de leur rencontre d'Istanbul, de demander à ce que Jérusalem devienne une "ville ouverte et démilitarisée".

Selon ces rumeurs, Jérusalem, sans être officielle-

ment "internationalisée" serait, dans cette éventualité, administrée par un conseil composé de personnalités locales civiles, juives, chrétiennes et musulmanes, assistées de "conseillers" désignés par l'ONU.

Les milieux du Vatican n'ont pas accordé une valeur effective à ces bruits. Le Saint-Siège, déclare-t-on, conserve sa position et continue de re-

commander l'internationalisation de la Ville Sainte.

De sources vaticanes compétentes, on n'exclut pas qu'une solution absolument "provisoire", de nature exclusivement pratique, visant à garantir l'accès des Lieux saints aux fidèles de différentes religions, puisse éventuellement être considérée, cela toutefois en accord avec l'ONU et avec les représentants des religions intéressées.

Le "groupe des 29" de la gauche gaulliste appuie les déclarations faites à Montréal par le général

PARIS — Le "groupe des 29", constitué par plusieurs personnalités de la gauche gaulliste, dont MM. Edgar Faure et Louis Joxe, respectivement ministres de l'Agriculture et de la Justice, Edgar Pisani et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, a publié dimanche un texte dans lequel il approuve la politique étrangère du général de Gaulle, et notamment les déclarations faites par le chef de l'Etat à Montréal.

Les hommes de gauche, déclare ce texte, tiennent à dire leur fierté d'avoir soutenu et de soutenir une politique étrangère qui s'insère dans la grande idée de libération, qui vaut pour le Québec comme naguère pour l'Algérie... comme elle vaut pour le Vietnam écrasé aujourd'hui par l'intervention étrangère et pour l'Europe qui devra comme la France s'affranchir des hégémonies extérieures et servitudes du système atlantique.

Les signataires du texte rappellent que la prépondérance économique écrasante des éléments anglophones et la situation sociale qui en résulte pour la communauté de

langue française ainsi que la situation politique qui étaient la sienne, créaient pour le Québec le problème capital de l'émancipation. "Ils constatent, poursuit le texte,

que cette volonté d'émancipation était unanime et qu'elle a été exprimée par toutes les forces politiques, sociales, professionnelles, culturelles du Canada français.

L'immigration française progresse au Canada

OTTAWA — Le rythme de l'immigration française au Canada continue de progresser, comme le démontrent les derniers chiffres rendus publics.

Un total de 4.757 immigrants sont arrivés de France au cours des six premiers mois de cette année, alors que pendant la même période de 1966, ce chiffre avait été de 3.300.

Le chiffre total d'immigrants de France, l'année dernière, était de 7.800, alors qu'en 1965 il était de 4.408 et en 1964, de 4.044.

Les chiffres ont commencé d'accuser une augmentation en 1965, alors que le ministère de l'Immigration a ouvert de nouveaux bureaux à Bordeaux et Marseille. Au cours de l'année dernière, on a dû augmenter le personnel de ces bureaux.

Bien que la France, qui a besoin de main-d'oeuvre, n'encourage pas une émigration massive, un porte-parole a déclaré qu'aucun obstacle n'a été opposé aux représentants officiels canadiens.

Une étude fédérale est en cours au Canada afin de découvrir pourquoi le nombre d'immigrants d'origine française n'est pas plus élevé et comment il peut être accru.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

On estime, près de M. Martin, que de Gaulle a nui à la francophonie

OTTAWA — Le général de Gaulle aurait porté un coup mortel à la francophonie, mande une dépêche en provenance de la capitale, citant des personnes très liées à M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures.

L'idée d'une large union des pays francophones, ou de la francité, comme l'on dit parfois, a été propagée avec

vigueur par le président du Sénégal, M. Léopold Senghor. M. Martin s'en était fait un ardent propagandiste.

Mais ses proches se demandent maintenant comment le ministre pourra poursuivre sa campagne en faveur de la francophonie, par suite du remous créé par des milieux anglo-canadiens par la visite du président de la France.

Les enseignants du monde entier veulent utiliser le droit de grève

VANCOUVER — Un éducateur français estime qu'il existe une volonté largement répandue chez les enseignants du monde entier d'obtenir et d'utiliser le droit de grève.

M. Pierre Desvalois a déclaré au congrès international des organismes professionnels des enseignants que la grève est "une arme efficace" pour un organisme qui est obligé de se servir de la force pour s'acquiescer de ses obligations professionnelles.

"Ceux qui ont le droit de grève ne veulent pas s'en défaire, et il semble que partout dans le monde on veuille obtenir cette arme et s'en servir", a-t-il dit aux délégués.

Ancien secrétaire général de la Fédération nationale des enseignants de France, M. Desvalois a déclaré que tous les problèmes concer-

nant l'éducation, y compris la formulation des politiques d'éducation, devraient faire partie des négociations concernant les salaires et les conditions de travail des maîtres.

Les gouvernements de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale ont été accusés d'ingérence politique par les délégués de ces pays. On se plaint aussi du manque de financement et du défaut de reconnaître le statut des maîtres.

M. Austin R. Thomas, des Bermudes, a souligné que son gouvernement a dépensé des millions pour le tourisme, mais qu'il ne fait que commencer à accroître le niveau de l'instruction.

De Colombie, M. Heliodo Conto a dit que l'intervention presque directe du gouvernement rend presque impossible un enseignement libre.

Le manifeste libéral sera rédigé par neuf députés et un sénateur

OTTAWA — Neuf députés libéraux et un sénateur du Québec ont été désignés par le groupe parlementaire québécois pour préparer un manifeste politique qui sera publié à l'automne. Ce manifeste doit porter sur tous les aspects de la politique intérieure canadienne et particulièrement sur les relations fédérales-provinciales.

Ce comité présentera son travail à une réunion du groupe parlementaire, à Québec, à la mi-septembre.



● NOMBRE DE VISITEURS attendus: 270.520.

● JOURNÉE NATIONALE DU GABON: à 11h, à la place des Nations, après un concert de la fanfare de l'Expo, cérémonie au cours de laquelle le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, accueille le ministre de l'économie nationale, du commerce et des mines du Gabon, M. Pierre Mebaley. A 11h45, la délégation officielle visite le pavillon du Gabon et la place d'Afrique. A 13h, elle est reçue à déjeuner par M. Dupuy au pavillon Hélène-de-Champlain. De 15h10 à 17h40, elle visite les pavillons du Canada (15h10), des Nations unies (15h35), du Québec (15h50), de la France (16h15), des communautés européennes (16h40), de l'Homme à l'oeuvre (16h55) et de l'Homme et l'agriculture (17h20). A 18h30, au pavillon Hélène-de-Champlain, réception offerte en l'honneur de M. Mebaley par le commissaire général du Gabon, M. Daniel Assoumou. A 20h30, dîner à l'hôtel Reine Elizabeth.

● AUDITORIUM DU PONT: à 10h, projection du film "Bonjour Gabon", en versions française et anglaise. De 19h à 22h, projection de quatre films scientifiques dans la série Connaissance 67: "Panorama Cancer", "The Seven Ages of Psychiatry", "Biology and Control of Domestic Mosquitoes", "Frontiers of the Mind".

● PAVILLON DE LA JEUNESSE: à 12h30, au cinéma-midi, deux courts métrages gabonais: "Léon Mba, constructeur du Gabon" et "Mbolo Gabon". A 14h30, au cinéma-théâtre, la troupe de jeunes Noirs américains "Mobilization for Youth" joue "The In-Crowd", "Charades on East Fourth Street" et "Jazz and Poetry". A 17h, au cinéma-théâtre, les Grands ballets canadiens présentent deux ballets: "Gehenne" et "Médée". A 19h, au cinéma-théâtre, projection du film "Le rendez-vous de l'été".

... A 20h, spectacle au café-dansant avec Rict Barrière, chansonnier français, et Odette, chanteuse de jazz américaine. A 22h, au cinéma-théâtre, Dick Higgins présente "Some Graphs Mirrors", un happening qui consiste en un spectacle de lumières et miroirs. A 24h, cinq courts métrages hollandais: "Shoot the Nets", de Herman Van Der Horst (1950), "Panta Rhei", de Bert Haanstra (1951), "The Open Window" de Henri Stock (1952), "Dutch Masterpieces", de Hans Sibbel (1953), "Et la mer n'était plus", de Bert Haanstra (1956).

● KIOSQUE DE MUSIQUE "B": de 13h30 à 14h, spectacle des "Mariachis de Tepetitlan".

● PAVILLON DE L'URSS: à 14h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrtchian sur la structure politique de l'Union soviétique. A 15h et 17h au même endroit, défilé de mode de Kiev.

● PAVILLON DU CANADA: à 14h45, le champion mondial de la toupie, Don Winters, donne quelques exemples de son savoir-faire au Centre d'activités créatrices du pavillon. Il en fait autant à 15h15 à l'extérieur du pavillon et à 16h dans le Jardin du petit prince. A 15h45, tous les jours de la semaine, au théâtre extérieur du pavillon, le folkloriste Tom Kins.

● PAVILLON DU QUÉBEC: à 17h, au restaurant du pavillon, réception pour l'Union des conseils de comités du Québec. A 19h, le ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois, accueille les maires des municipalités du Québec.

● FESTIVAL MONDIAL: à 20h30, au théâtre Port-Royal, jusqu'au 9 août, le Ballet folklorique du Maroc.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CHEF COMPTABLE DEMANDÉ

Pour hôpital de 86 lits.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur général
Hôpital Chibougamau Limitée,
Case postale 7000,
Chibougamau, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande

des professeurs de chimie et de sciences religieuses pour l'enseignement secondaire.

Faire parvenir le curriculum vitae à:

M. Alphonse Pundzius,
Directeur du personnel,
Commission scolaire régionale de Chambly,
6 Boul. Desaulniers,
Suite 500, St-Lambert.

ÉDITEUR cherche un représentant en promotion des ventes et éditorial. L'homme doit être âgé de 22 à 30 ans, Études post-secondaires de préférence, il aura une expérience dans l'enseignement ou dans l'édition. Langue maternelle, français, connaissance de l'anglais requise.

Fonctions: Agir comme représentant en relations publiques, initier les contacts avec auteurs et promouvoir la vente de matériel didactique.

Rémunération: frais de voyages payés, plan médical, plan de pension, salaire à discuter.

Répondre par écrit avec curriculum vitae à:

Monsieur Raymond Guimond,
Directeur commercial,
McGraw-Hill Éditeurs,
750 boul. Laurentien,
St-Laurent, Montréal 9, Qué.

CHIRURGIEN DEMANDÉ

Pour hôpital de 26 lits situé à Gagnon, province de Québec, propriété de Québec Cartier Mining Co., desservant une population d'environ 4.500 habitants.

En plus de la chirurgie, il aura sa propre pratique en médecine générale et agira également comme conseiller médical auprès de la compagnie. Une indemnité de base appréciable ainsi qu'une clientèle assurée lui fourniront la possibilité de revenus fort intéressants.

Logement familial disponible et frais de déménagement payés. Les intéressés voudront bien formuler une demande, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:

Superviseur - administration des hôpitaux,
QUÉBEC CARTIER MINING CO.,
Port Cartier, Cité Saguenay, P.Q.

(Les appels téléphoniques à frais virés seront acceptés: 418-768-2296).

INFIRMIÈRES LICENCIÉES DEMANDÉES

Pour hôpital de malades chroniques, (service de nuit)

S'adresser à:

Résidence St-Georges Inc.,
1205, rue Labelle, Montréal
849-1357

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE

RÉGISSEUR DU TRANSPORT DEMANDE

Conditions: Expérience - qualifications

Fonctions: Responsable de l'organisation des circuits (horaires), surveillance du transport.

Les demandes d'emploi seront adressées à la

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
Service du personnel,
3630 boul. Levesque,
(Chomedey) Ville de Laval.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER demande

Les professeurs suivants: pour enseigner au niveau de la 10e et 11e année. Deux professeurs de chimie. Un professeur de chimie physique. Un professeur de mathématiques. Un professeur d'histoire et géographie.

Conditions:

a) être détenteur du Brevet A.
b) être détenteur d'un baccalauréat spécialisé.

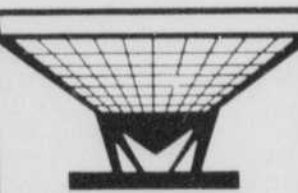
Pour plus amples renseignements veuillez communiquer avec:

Directeur du personnel,
La commission scolaire régionale Le Royer,
129 avenue Grande-Allée
Montréal-Est, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY Requièr les services

- d'un professeur masculin pour l'initiation à la musique (8e à 11e)
- de deux professeurs masculins de physique (10e et 11e)
- de trois professeurs masculins ou féminins d'anglais (10e et 11e)
- d'un professeur de latin (10e et 11e)
- de deux professeurs masculins d'histoire (9e et 10e)
- d'un professeur masculin de géographie (9e et 10e)
- d'un professeur masculin de mathématiques (10e et 11e)
- de deux professeurs masculins pour l'enseignement religieux et l'information scolaire.

S'adresser à: M. J.-Henri Rheault
Directeur général des écoles
9 nord, boul. Montcalm
Candiac, (Laprairie), P.Q.



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activités créatives, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE

Midi
Gerald Wheeler,
organiste montréalais

N.B.: Entrée libre - billets gratuits distribués au guichet une heure avant le concert. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2h. 30 p.m. et 5h. p.m.
Musique du pavillon sous la direction de Paul de Margerie.
3h. 45 p.m.
Tom Kins, chanteur de folklore.

La CSN décide de créer un comité d'exploration

VAL D'OR — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux a autorisé l'exécutif de la centrale à créer un "comité d'exploration" qui étudiera les moyens de rapprocher les centrales syndicales québécoises: CSN, Fédération des travailleurs du Québec, Corporation des Instituteurs catholiques et Union catholique des cultivateurs.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a expliqué aux membres du bureau confédéral qu'il était urgent d'assurer une plus grande unité d'action entre les centrales, surtout en vue des nombreuses négociations dans la fonction publique qui se dérouleront au cours de la prochaine année.

La CSN représente les fonctionnaires provinciaux et les employés d'hôpitaux (environ 80.000 salariés), la CIC compte 55.000 membres qui négocieront l'an prochain avec le gouvernement, et la FTQ a quelque 13.000 membres (au-

tres que les employés de municipalités et de commissions scolaires) dans la fonction publique.

D'autre part le bureau confédéral a approuvé, après de longues discussions, le retour des représentants de la CSN aux organismes fédéraux qu'ils avaient quittés le 11 novembre dernier. Les délégués de la centrale au Conseil canadien des relations ouvrières, au Conseil économique du Canada, à la Commission consultative de l'assurance-chômage, au Conseil national de placement, au Comité de formation professionnelle et au Conseil canadien du centenaire avaient refusé de se présenter aux réunions pour protester contre les agissements du CCRO à l'endroit de la CSN. La promesse ministérielle de modifier la législation qui régit le CCRO a amené la CSN à réviser ses positions, mais si la promesse n'était pas remplie, les délégués se retireraient de nouveau.

Le diocèse de Saint-Jérôme va publier ses états financiers

"Les autorités de l'évêché de Saint-Jérôme publieront sous peu les états financiers du diocèse, annonce un communiqué. Dans des communiqués qui seront transmis aux journaux et aux postes de radio par le service de presse, l'administrateur du diocèse,

Commission d'appel de l'immigration

Mlle Scott est nommée présidente

M. Jean Marchand, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, annonce que le gouvernement a nommé Me Janet Vivian Scott présidente de la nouvelle Commission d'appel de l'immigration.

En annonçant cette nomination, qui entre en vigueur le 15 août, M. Marchand a souligné l'importance que comporte le poste qu'occupera Mlle Scott, dont "la compétence s'est affirmée par les précieux services qu'elle a rendus au monde juridique canadien". Elle n'a pas été nommée "simplement parce que ce poste devait être dévolu à une femme", a précisé le ministre.

Mlle Scott, avant sa nomination, était rédactrice et administratrice chez Carswell, maison d'édition de travaux juridiques, de Toronto.

La nouvelle Commission de l'immigration est complètement indépendante du ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration. Ses obligations et ses pouvoirs sont plus étendus que l'ancienne et elle commencera de siéger à l'automne. M. Marchand a de plus fait part de son intention de recommander la nomination de Me Jean-Paul Geoffroy et de Me J.C.A. Campbell à titre de vice-présidents de la nouvelle commission. Me Campbell est président de la commission actuelle et Me Geoffroy en est membre.

LE RHUM Porto Ricain

don Q

à expo67



Disponible à la Régie des alcools du Québec

magasin expo67

Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

COMMIS DE BUREAU DACTYLOGRAPHE

(femme)

On recherche une commis de bureau dactylographe qualifiée pour travailler au service de l'Expo d'une importante compagnie pharmaceutique à Montréal.

La candidate doit avoir de l'expérience à dactylographier des listes des voyageurs, certificat d'origine, police d'assurance ainsi que toutes les autres formules relatives.

Excellent traitement et tous les avantages usuels de la compagnie. Emploi permanent.

Écrire à:

Gérant du personnel,
FRANK W. HORNER LTÉE,
5485 rue Ferrier, Montréal.

HÔTESSES INTERVIEWERS SECRÉTAIRES

Demandés immédiatement

Excellentes Conditions de Travail.

Se Présenter de 10:00 à 18:00 Heures.

ÉCOLES BERLITZ - LANGUES VIVANTES

1 PLACE VILLE-MARIE

Une citoyenne devant la justice

Depuis que son mari l'a quittée il y a dix ans, elle se débat avec la police et l'administration

par Evelyn Dumas-Gagnon

Mme Patricia Létourneau est une simple citoyenne qui a décidé de porter son histoire devant la commission d'enquête sur l'administration de la justice, si celle-ci veut bien l'entendre. Son histoire est troublante, d'autant plus troublante qu'elle ressemble à beaucoup d'autres histoires qu'on recueille dans les rédactions de journaux et qu'on écarte souvent en disant qu'il s'agit de "cas particuliers".

Mme Létourneau est une femme à la voix douce et à l'esprit vif, qui expose son cas sans trace d'amertume ni d'hystérie, et même avec une pointe d'humour. Son histoire vaut qu'on l'écoute.

Au début de septembre 1957, raconte-t-elle, elle revenait de Toronto à Montréal avec sa fille de sept ans et son mari qui était en congé de l'aviation canadienne. Dans la banlieue de Montréal, son mari arrêta l'auto "pour aller chercher un paquet de cigarettes". Il n'est jamais revenu.

Mme Létourneau est convaincue que son mari était alors en état de dépression, et elle craignait pour lui. Elle espérait qu'en le retrouvant elle pourrait l'aider à se rétablir, et il serait bientôt en mesure de reprendre son poste dans l'aviation canadienne. Elle s'adresse à la police pour obtenir de l'aide dans la recherche de son mari.

Les policiers lui expliquent que, pour qu'ils puissent l'aider, il leur faut un mandat d'amener pour refus de pourvoir. Un tel mandat est immédiatement émis, et sera renouvelé en 1959. Il ne sera exécuté qu'en juillet 1965, soit huit ans après l'émission du premier.

Après la disparition de son mari, Mme Létourneau est restée sans ressources, avec la charge de son enfant. De 1957 à 1960, elle occupe 42 chambres différentes; il lui est impossible de signer un bail. Sa fille arrive difficilement à suivre des études, elle devient malade de la scarlatine et les médecins découvrent une lésion au cœur.

Détective malgré elle

Pendant ces années Mme Létourneau poursuit ses propres recherches pour trouver son mari. Elle écrit au ministère de la défense et un commandant d'escadron de l'aviation lui répond qu'aux premières nouvelles de son mari, l'aviation canadienne lui communiquera son adresse. Mais elle a retrouvé plus tard des documents montrant que l'aviation a reçu des lettres de son mari par la suite, et possédait son adresse, sans jamais en informer la femme.

En 1959, ayant appris que son mari pouvait se trouver à Toronto, elle se rend dans cette ville et

y passe 40 jours. Elle découvre diverses pistes, et en informe la police. C'est à ce moment que des connaissances de son mari lui communiquent leur impression que M. Létourneau est mêlé à des affaires louches, qu'on le voit souvent dans un restaurant mal famé de la capitale ontarienne. Cela aussi Mme Létourneau le fait savoir à la police. Rien ne se produit.

Le juge qui avait émis le premier mandat d'amener contre le mari avait ordonné que les frais d'exécution du mandat soient à la charge de la Cour. Mme Létourneau avait quand même fait un dépôt de \$70 qu'on lui réclamait pour garantir une partie de ces frais.

En 1960, Mme Létourneau obtient un appartement aux Habitations Jeanne-Mance. Elle est toujours sans nouvelles de la police, et poursuit ses propres recherches pour trouver son mari. Elle apprend qu'il est en Colombie-Britannique et écrit là-bas. Au début de 1962, l'assistant procureur général de la Colombie-Britannique écrit aux autorités judiciaires du Québec pour leur faire savoir qu'ils ont trouvé M. Létourneau, qu'il habite avec une femme et trois enfants, sous un faux nom, et qu'il travaille dans une cimetière.

La gendarmerie royale, plus précisément l'inspecteur J. Nadeau, écrit à Mme Létourneau le 14 mars 1962 pour lui dire: "Nous avons maintenant trouvé votre mari et nous regrettons de vous dire que notre corps policier ne peut plus vous aider dans cette cause. Toute aide administrative devra venir de la Sureté provinciale du Québec ou de votre agence locale de service social, puisque l'offense commise ne tombe pas sous la juridiction de la gendarmerie."

Le dépôt de \$450.

Mme Létourneau s'adresse alors au bureau du procureur général. Le 30 mars 1962 elle reçoit de l'assistant procureur général du Québec, M. Gérard Tourangeau, la lettre suivante: "J'ai reçu de nouveau l'assurance des autorités compétentes à l'effet que les recherches se continuent pour localiser votre mari."

"Je vous prie de noter qu'il est préférable que vous ne fassiez pas d'appel téléphonique auprès des autorités policières de Vancouver ou d'ailleurs, ce qui est susceptible de nuire à la bonne marche de l'enquête plutôt que de l'aider."

"Je dois vous dire également que le ministère ne peut assumer les frais de transport de votre mari à Montréal, advenant son arrestation, et que vous

(Suite à la page 6)

La journée de la jeunesse à l'Expo:

"Le XXe siècle est le siècle de la jeunesse"

C'est dans un climat empreint à la fois de gaieté et de gravité que s'est déroulée hier, à la place des Nations, la cérémonie d'ouverture de la journée de la jeunesse, consacrée en ce jour anniversaire de Hiroshima au thème de la joie et de la paix.

Dans les estrades, écrasés de soleil, des visiteurs de tous âges s'étaient joints aux jeunes venus peu nombreux applaudir les troupes de danseurs et les porte-parole de la jeunesse. Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, en symbole de la foi dans l'homme, a libéré un couple de colombes qui ont pris leur élan dans le ciel alors sans nuage, accompagnées de tout un volier lâché par des jeunes sur la place.

"Le XXe siècle est le siècle de la jeunesse, a déclaré M. Dupuy, par votre nombre, qui vous donne la majorité à la surface de la planète; par votre éveil individuel et collectif aux problèmes de notre temps; par la formation intellectuelle, technique, sociale, artistique et physique qui est nécessaire pour y faire face;

par votre volonté d'y faire face..."

Prenant à son tour la parole au nom du Comité consultatif de la jeunesse auprès de l'Expo, M. Michel Forand, dans une vive contestation de l'antique dicton "si tu veux la paix, prépare la guerre", a déclaré que la génération née après Hiroshima contestait cette vision du monde. Pour cette génération la menace atomique est toujours présente et poudres milliers de jeunes la guerre est encore une réalité quotidienne.

M. Forand a rappelé aussi à cette occasion le souhait formulé par des groupes de jeunesse voulant qu'après l'Expo l'on érige sur le site des îles un centre international de la jeunesse consacré à la recherche et à l'expérimentation.

Tout en assurant ce projet de l'appui enthousiaste de la jeunesse québécoise, le président de l'Union générale des étudiants du Québec, M. Pierre Lefrançois, a affirmé que l'effort pour la paix n'était plus un vague idéal mais désormais une nécessité vitale.

M. Lefrançois a rappelé aux participants et aux dignitaires, parmi lesquels on remarquait le sous-secrétaire des Nations unies, M. Ralph Bunche, que le budget militaire du Canada depuis 1945 aurait pu suffire à réaliser des projets d'une ampleur équivalente à quelque 40 voies maritimes du Saint-Laurent.

Des messages de la jeunesse des cinq continents ont été lus: du Japon, de l'Afrique, de la France, de l'Australie et de l'Amérique latine. En mémoire des victimes de toutes les guerres, l'assemblée de la place des Nations a gardé une minute de silence. Durant toute sa durée, cette première manifestation de la journée de la jeunesse a été d'un calme parfait, rompu seulement par les applaudissements. Seuls quelques policiers de la ville de Montréal, matraques en poche, témoignaient des manifestations plus dramatiques auxquelles donnent lieu les protestations de la jeunesse dans plusieurs pays du monde.

C'est en effet à une jeunesse très pacifique que le commissaire Dupuy a pu adresser la partie française de son message de bienvenue.

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

"Il y a des gens d'un autre âge qui ne vous comprennent pas, dit-il, qui désespèrent de vous parce que la tendance est aux cheveux longs chez les hommes et aux jupes courtes chez les femmes. On croirait que ces gens d'un autre âge ne sont jamais entrés dans un musée", commenta-t-il.

"Quelle plus belle joie que de pouvoir aujourd'hui saluer discrètement dans la rue un modèle de Michel-Ange ou de Raphaël ou de Donatello!" lança-t-il évoquant les chefs-d'œuvre des peintres de la Renaissance, où les hommes portent les cheveux longs.

"Quant à la mini-jupe, a ajouté M. Dupuy, elle est la représentation fidèle d'un autre chef-d'œuvre, de la statue grecque, celle-là qui s'appelle "La jeune fille au Chiton". On la croisait déjà avec admiration dans les rues d'Athènes quelques siècles avant notre ère."

Le commissaire général de l'Expo a conclu en disant aux jeunes: "Vous êtes donc dans la grande tradition et je vous en félicite."

40 marcheurs de la paix à l'Expo hier

Une quarantaine de jeunes Américains, marcheurs de la paix, ont participé hier à la journée de la jeunesse à l'Expo, après avoir finalement réussi à se rendre à Montréal, samedi.

A leur arrivée, ils ont franchi le pont Jacques-Cartier en exhibant des pancartes et des marionnettes, puis ils ont participé à une manifestation organisée par les "Quakers" montréalais, pour la paix au Vietnam. Les marcheurs tentent de lever des fonds pour venir en aide au Vietnam.

Hier également ils devaient faire appel aux commissaires généraux des pavillons des grands pays pour exprimer leur opposition à l'utilisation des armes nucléaires.

au clou

AUJOURD'HUI: A Ottawa, ouverture du premier congrès national des jeunes conducteurs, organisé par la Fédération des assureurs du Canada, qui se poursuivra à l'université Carleton jusqu'au 11.

M. Pierre LaTraverse vient d'être nommé directeur général de l'association des distillateurs du Canada. L'association s'occupe de faire respecter des normes de qualité minimum dans les distilleries, et représente les distilleries auprès des gouvernements.

A cause du nombre élevé d'accidents de la route chez les jeunes conducteurs, la Fédération des assureurs du Canada a décidé d'organiser, pour la première fois cette année, un congrès de jeunes conducteurs qui se déroulera à Ottawa du 7 au 11 août. Le congrès a pour but en particulier de faire une étude approfondie de la possibilité de créer un comité consultatif permanent composé de jeunes, qui pourrait servir de lien entre les jeunes conducteurs et les organismes s'occupant de sécurité routière.

POURQUOI PAS?

Permettez-vous un repas à l'extérieur

chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs bifstecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent - Permis complet - Vt. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Importé d'Ecosse

Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

LE DEVOIR

LUNDI, 7 AOÛT 1967



M. Robarts à l'Expo:

C'est le moment ou jamais de discuter l'avenir du Canada

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, est persuadé qu'il n'y a jamais eu de moment plus propice ou plus important pour les Canadiens de se réunir en famille et de discuter calmement de leur avenir.

Inaugurant la journée de sa province à l'Expo, samedi, M. Robarts a dit que l'Ontario continuerait de faire tout en son pouvoir pour "assurer la continuité de l'unité canadienne et pour s'abstenir de tout acte pouvant amener une division quelconque dans notre pays".

Le premier ministre a parlé en français à deux reprises au cours de son allocution, laquelle fut chaleureusement accueillie par les milliers de personnes qui avaient envahi la place des Nations.

Célébrant le grand succès de l'Expo, l'homme politique a dit: "La vraie grandeur de l'Expo n'est pas seulement dans les merveilles que l'on peut voir, entendre et contempler en parcourant les îles et en visitant les pavillons, cette grandeur c'est l'unité même qui a été suscitée au Canada parmi les peuples de tous les pays qui visitent l'Expo."

Pour sa part, le commissaire général de l'Expo, M. Dupuy, a évoqué la participation du Canada aux grandes guerres et ses efforts en vue d'amener une paix durable dans le monde, efforts qui, dit-il, se sont mérités l'admiration du monde entier. Il a ajouté que le Canada pourra être amené à faire face à de nouvelles responsabilités dans l'avenir, mais que tous sauront que l'idéal du Canada en est un d'interdépendance pacifique de tous les hommes.



Aussi fine que Célestins

Absolument pure, légère, fine et rafraîchissante, L'EAU DE VICHY CÉLESTINS est une eau minérale alcaline naturelle qui apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

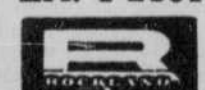
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

FINI L'ESCLAVAGE!

Dieu merci, grâce à JOLICOEUR, fini l'esclavage de la lessive du lundi. Désormais c'est à eux que je m'en remets pour notre lavage hebdomadaire. Croyez-moi j'ai moins linge en fut plus beau et ménagère mieux portante.



LA. 1-2161



Jolicoeur
1907-1967

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

Le devoir immédiat des libéraux du Québec

En sa qualité de président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans a sommé, vendredi, M. Daniel Johnson de se déclarer carrément séparatiste. Il a, de plus, défilé le premier ministre de convoquer sans délai une élection générale sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Ce double défi nous paraît naïf et excessif. Il ne saurait faire perdre de vue la grave responsabilité qui incombe, en ce moment de recherche fiévreuse, au parti libéral lui-même. Cette responsabilité, nous la voyons à deux niveaux différents: celui du parti et celui de l'Assemblée législative.

Entre 1960 et 1966, le parti libéral, à la faveur de son séjour au pouvoir à Québec, se signala par une série impressionnante de "victoires constitutionnelles". Il libéra le Québec de l'autonomie verbale et négative de l'Union nationale. Il sut faire preuve d'audace et de compétence dans ses négociations avec Ottawa. Il créa, de fait, dans plusieurs domaines, un "régime particulier" qui devait donner naissance, vers 1965, à l'idée plus structurée de "statut particulier".

Mais, au grand désappointement d'un bon nombre de militants et d'observateurs, le parti n'a jamais osé ou daigné, jusqu'à maintenant, définir clairement et officiellement sa position constitutionnelle. M. Lesage évoqua à quelques reprises, quand il était premier ministre, l'objectif du "statut particulier". Il répétait encore cependant, peu de temps avant l'élection de 1966, qu'il était surtout un "pragmatique" en matière constitutionnelle. De toute façon, la question de fond n'a jamais été abordée de front dans les congrès du parti. Et l'on n'a qu'à relire le manifeste électoral rendu public par M. Lesage en avril 1966 pour se rendre compte du flottement qui caractérisait encore l'attitude des libéraux à ce sujet il y a à peine un an et demi.

On comprend, dans ces circonstances, que la voix de M. Lesage se perde dans le bruit des protestations et des démissions quand il parle de la position constitutionnelle de son parti. M. Lesage et certains de ses collègues ont sans doute opté pour la formule du statut particulier. Le parti comme tel ne se souvient pas de l'avoir fait.

Si les libéraux veulent faire oeuvre utile, ils devraient sans délai s'atteler à la tâche de se définir eux-mêmes avec plus de précision. Ils devraient créer, au sein de leur parti, un groupe de travail formé de membres prestigieux du parti et d'un certain nombre d'experts de l'extérieur. A ce groupe, devrait être confiée la tâche de rédiger un document de base qui pourrait ensuite servir à la préparation d'un congrès général sur l'avenir constitutionnel.

Pareille procédure n'était peut-être pas facile quand le parti libéral était au pouvoir. Elle s'impose de toute urgence maintenant que le parti est dans l'opposition.

Le 7 juin 1963, l'Assemblée législative de Québec décidait solennellement, à l'unanimité, de créer un Comité parlementaire de la constitution. Elle confiait à ce comité la tâche "de déterminer les objectifs à poursuivre par le Canada français dans la révision du régime constitutionnel canadien et les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs". L'Assemblée considérait, de toute évidence, que la question constitutionnelle était suffisamment grave pour justifier la recherche, par-delà les clivages de parti, d'un très large accord entre tous les députés.

Quatre ans et deux mois ont passé depuis cette décision historique. Où en sommes-nous? Depuis sa création, écrivait ici même M. Jean-Jacques Bertrand le 30 juin dernier, le comité parlementaire a tenu une quinzaine de réunions publiques (soit un fort total d'environ quatre par année). Le comité directeur a, pour sa part, tenu une dizaine de réunions à huis clos (soit

une édifiante moyenne de trois réunions par an).

Voilà un bilan extrêmement mince et décevant. On avait espéré, étant donné l'importance qu'il avait accordée dans sa campagne électorale au thème constitutionnel, que M. Johnson, une fois porté au pouvoir, imprimait tout de suite un rythme plus dynamique au travail du comité parlementaire. Or, il n'en a rien été. Si notre mémoire est exacte, le comité n'a pas siégé une seule fois en public depuis le 5 juin 1966. On sait qu'il a confié certains travaux à des spécialistes. Le comité comme tel n'a jusqu'à maintenant rien engendré, rien produit d'original. Quand on sait que ce sont les mêmes gens qui font partie de ce comité, qui sont chargés de se faire les interprètes de nos aspirations auprès du reste du pays, il a la de quoi être fort songeur sur la qualité de la démocratie chez nous.

MM. Lesage, Kierans et autres font encore partie de la législature. Qu'attendent-ils pour exiger avec fermeté que le comité parlementaire se mette définitivement au travail? Qu'attendent-ils pour obliger M. Johnson à préciser ce qu'il a en vue quand il parle d'une constitution nouvelle? Le premier devoir des libéraux qui siègent à la législature devrait consister à oeuvrer loyalement pour que, des travaux du comité parlementaire, se dégage un "consensus" raisonnable, réaliste, équilibré, qui serait le reflet des vraies aspirations du peuple québécois. Il leur appartiendrait, en tant que groupe d'opposition, de faire preuve de la rigueur intellectuelle, de la loyauté, de l'élévation de pensée, qui pourraient seules permettre de sortir cette question grave de l'ornière de la politique partisane. Tant qu'ils n'auront pas fait leur devoir à cet égard, ils ne sauraient s'attendre à ce que leurs déclarations ronflantes soient prises au sérieux.

Claude RYAN

E.-U.: faut-il choisir entre le Vietnam et la paix intérieure?

Le président Johnson vient de décider un relèvement de 10% des impôts directs aux Etats-Unis, pour réduire un déficit qui menaçait d'être astronomique. On estime en effet que sans cette mesure, le déficit de l'exercice en cours atteindrait plus de \$23 milliards; il convient de remarquer que c'est là à peu près le coût annuel de la guerre du Vietnam pour les Etats-Unis.

Là-dessus, le sénateur Robert Kennedy émet le vœu que la plus grande partie des ressources nouvelles soit affectée à la relance de la lutte à la pauvreté et à la réalisation d'une première et substantielle étape de l'ambitieux projet de "Grande Société". Le sénateur estime que l'importance, à court et à long terme, de cette entreprise, justifie de tolérer pendant quelques années un déficit élevé; il conteste en même temps le bonheur de la décision présidentielle d'accroître de 50.000 hommes les effectifs américains au Vietnam et suggère plutôt une meilleure utilisation des troupes sud-vietnamiennes.

Il ne manque pas de milieux libéraux américains pour s'inquiéter des perspectives ouvertes par le nouveau style d'action des éléments noirs militants: ce n'est pas seulement l'extension et la généralisation de la violence qu'ils redoutent mais la vivacité de la réaction éventuelle de la majorité blanche et le glissement progressif des Etats-Unis dans une sorte de fascisme larvé. Ils sont conduits à penser qu'il ne faut plus mener la lutte d'abord sur le plan des droits civiques et de l'intégration mais sur celui de l'amélioration prompte et massive des conditions de vie des Nègro-Américains.

Un "deuxième front"

Renonçant provisoirement à l'objectif peut-être utopique de l'intégration, ces milieux croient qu'il convient désormais de mettre l'accent sur la transformation du cadre d'existence des Noirs, de telle sorte que ceux-ci aient effectivement des garanties d'avancement culturel et de progrès économique et social réellement comparables à celles dont jouissent les Américains blancs. Pareil programme suppose d'énormes investissements: on a parlé de \$20 à \$25 milliards étalés sur une dizaine d'années comme d'un minimum strict. D'aucuns multiplient ce chiffre par deux.

Est-il possible de dégager de pareilles sommes aussi longtemps que dure la guerre du Vietnam, dont le coût semble devoir dépasser les \$25

milliards cette année et atteindre les \$30 milliards dans le prochain exercice? Nombreux sont les observateurs et les hommes politiques américains qui ne partagent pas à cet égard l'optimisme du président Johnson selon qui "les Etats-Unis sont assez riches pour faire face à ces deux catégories d'obligations".

En tout cas, le "deuxième front" s'ouvre dans des conditions particulièrement dramatiques. Les dirigeants du Black Power ont désormais lié leur cause à celle de l'ensemble des peuples dominés, humiliés, opprimés du tiers-monde; en core un peu ils marqueront ouvertement leur sympathie pour le Vietcong. Déjà, le F.N.L. du Vietnam du Sud a exprimé la sienne pour la lutte des Noirs américains. D'autre part, le ton et le contenu des déclarations de Stokely Carmichael à la conférence de solidarité révolutionnaire de La Havane sont révélateurs de la nouvelle dimension du combat libérateur des Nègro-Américains. D'ici peu, un an ou deux peut-être, les Etats-Unis risquent de voir s'embraser toute l'Amérique latine et d'être contraints à y intervenir massivement, tout en faisant face sur leur propre sol à la grande révolte de l'homme noir américain. C'est peut-être par là que prendra fin la guerre du Vietnam.

Une semaine africaine

La semaine qui commence verra la célébration dans le cadre de l'exposition universelle de Montréal des journées nationales de plusieurs pays africains, trois d'Afrique noire: le Gabon, le Tchad et le Rwanda, et un d'Afrique du Nord: le Maroc.

Les trois premiers sont des pays francophones; le quatrième est un grand pays arabe où le français continue d'occuper une place privilégiée. A ce titre, notamment, ils doivent commander chez nous une sympathie et un intérêt tout particuliers, mais à bien d'autres aussi, car ils incarnent autant de visages divers du continent africain qui, du fait de la souveraineté recouvrée, est rentré dans l'histoire où il est appelé à jouer un rôle déterminant.

Le petit Gabon offre l'image d'un des pays d'Afrique noire potentiellement les plus riches et de celui qui a atteint le taux de scolarisation le plus élevé. Le vaste Tchad marque le lieu de rencontre de l'Afrique noire et de l'Afrique blanche, il est une sorte de carrefour et de trait d'union où se croisent les influences spirituelles et culturelles les plus

variées. Avec le petit et populaire Rwanda, le Québec a établi des liens particulièrement étroits, du fait de la gestion par des universitaires canadiens-français de la jeune Université nationale de Butaré. Quant au Maroc, héritier d'u-

ne histoire majestueuse et témoin d'une civilisation éclatante, il présente l'image d'un pays maghrébin en plein développement. Ajoutons que tous ces pays offrent à des degrés divers au touriste des sources d'enrichissement autant que

des moyens de loisirs.

Il faut souhaiter que les visiteurs, francophones spécialement, soient nombreux cette semaine, Place d'Afrique et au pavillon du Maroc.

J.M.L.



lettres au DEVOIR

L'infailibilité des appareils I.B.M.

Un communiqué récent de l'éducation, aux journaux, mentionnait l'impossibilité d'erreurs par les machines IBM dans la compilation des résultats d'examen des élèves de 11e année.

J'aimerais connaître la personne qui pourrait m'expliquer

comment cette machine peut trouver une erreur faite par une des personnes préposées à la perforation des cartes sur lesquelles sont inscrites les notes de élèves, au centre régional de correction, avant d'être dirigées vers le Centre de compilation I.B.M. Exem-

ple: si la note de sténographie est de 96 et que la carte est perforée par erreur 69 par un des employés, aucune machine I.B.M. si "infailible" soit-elle peut déceler ce genre d'erreur.

Denis Pépin

Défense de la langue française: le grammairien et la romancière

par Robert LeBidois

C'est un récit de Simone de Beauvoir, intitulé l'Age de la découverte (1), qui va fournir l'occasion et la matière de la présente chronique. Ecrites dans ce style alerte que l'on reconnaît à l'auteur des Mandarins et de Tous les hommes sont mortels, ces quelques cinquante pages présentent, en effet, un certain nombre de tours et d'emplois qui appellent les commentaires ou les réflexions du grammairien. Commençons par signaler quelques "écarts grammaticaux".

L'accord du participe passé est, comme chacun sait, la bête noire non seulement des élèves et des apprentis, mais encore des journalistes et des écrivains professionnels. Il ne se passe pas de jour que l'observateur attentif ne relève dans les ouvrages soignés des fautes d'accord qu'un peu d'attention permettrait d'éviter. Dans la langue parlée, c'est bien pire encore. Des annonces éphémères (et même les terribles instructeurs de Lectures pour tous) trébuchent constamment sur ces participes et nous infligent, à longueur d'ondes, des solécismes comme: "les mesures qu'on a pris", "les observations qu'il a fait", etc. Mais on s'étonne qu'une romancière célèbre, agréée de philosophie par surcroît, néglige d'accorder le participe passé dans la phrase suivante: "Elle avait l'air d'une toute jeune fille. Je ne l'avais encore jamais vu dans ce rôle-là", ou quelle fasse dire à la narratrice: "Elle m'a raccompagné chez moi dans sa petite Austin". Il est possible que ce soient là de simples fautes d'impression; en fait, j'ai relevé plus d'une douzaine de coquilles dans ce récit. Mais est-ce au correcteur d'imprimerie ou à l'auteur qu'il faut imputer cette faute d'accord (et de mode)? "Peut-être André avait-il été dégoûté qu'il eût choisi les lettres et non les sciences".

La correction demanderait évidemment le plus-qu'aurait du subjonctif "qu'il eût choisi". La concordance des temps — autre chapitre délicat de la syntaxe — n'est pas toujours observée: "Pendant un instant il a existé d'une manière poignante, comme s'il avait été éloigné de moi par une maladie ou un exil et que je le retrouvais dans ces objets abandonnés". Après le plus-que-parfait de l'indicatif, la double conjonction et, reprenant un premier comme, s'exagère l'imparfait du subjonctif "et que le retrouvais-je". La romancière a reculé devant cette forme peu harmonieuse. A la troisième personne, elle aurait sans doute écrit: "et qu'il le retrouvât"; cf. Edmond Jaloux: "Comme s'il était arrivé jusqu'au bord même d'un abîme et qu'il le trouvât à ses pieds". Dans cette autre phrase: "Je n'apprends rien que je n'ai déjà su", l'indicatif est incorrect (une coquille encore?), et la grammairienne exige le subjonctif: "Rien en lui qui ne croie au bonheur, qui n'y tienne de toutes ses petites forces passionnées" (R. Rolland, l'Aube, p. 58).

Deux tours interrogatifs attirent ensuite notre attention. Soit d'abord cette phrase: "Quand a-t-elle vu pour la première fois des tuchias, leur robe d'évêque et de cardinal, leur long sexe frêle? le volubilis lumineux, la simple églantine, le chèvrefeuille échelonné, les narcisses ouvrant dans leur bleu blanc de grands yeux étourdis, quand?" La répétition inattendue de quand, après cette longue évocation fleurie, semble faire écho au premier quand et souligner l'incapacité de la narratrice à se rappeler le moment ou les circonstances de ces souvenirs enchanterés. Mais voici qui est plus insolite. L'auteur nous raconte qu'elle vient rejoindre son mari à la campagne: "Il m'attendait sur le quai de la ga-

le". Ma joie ne pouvait pas être faussée, elle ne pouvait pas un instant s'ancrer. Aussitôt après cette déclaration, elle ajoute: "Ou si?" Ces deux petits mots sont équivoques. Devons-nous les interpréter comme l'amorce d'une hypothèse: "ou si je me trompais? si ma joie était faussée?" Ou faut-il voir dans le "si" l'adverbe par lequel ou intirme ou corrige une négation qui précède, comme fait Gide dans cette phrase: "Rien ne me dégoûtait autant que ceux qui, dans ces moments-là, ne songent qu'à eux-mêmes; si, les femmes qui poussent des cris" (les Faux-Monnayeurs, p. 82). Reste que cet "ou si?" est bien mystérieux.

Passons maintenant au chapitre des pronoms. Dans son excellent ouvrage intitulé Comment on parle en français (p. 273), Martinon a posé en règle qu'aux deux premières personnes du singulier et du pluriel, des pronoms de la même personne ne peuvent se rapprocher que s'ils sont aussi du même nombre, ce qui, notons-le, est le cas de la conjugaison nominale: je me demande, tu te caches, nous nous regardons, vous vous trompez. Il est vrai que, dans l'usage courant, nous nous faisons l'occasion d'employer des combinaisons telles que: "nous me", "vous te", "tu vous". Il y a de ces cas cependant, où le singulier se peut se faire suivre du pronom pluriel nous. Le récit de Simone de Beauvoir nous en offre deux exemples intéressants: "Je nous croyais transparents l'un à l'autre, unis, soudés comme deux frères siamois"; "Cette journée ne nous avait pas rapprochés, je nous sentais déçus et très loin l'un de l'autre". Dans chacune de ces phrases, le pronom nous, objet direct du verbe transitif (croyais, sentais), est complété par des "attributs d'objet", comme disent les grammairiens. Ce rapport attributif apparaît clairement sous cette forme plus analytique et explicite: "Je

Opinion libre

Réalisme et politique

par Pierre Vadeboncoeur

Le cabinet fédéral n'a pas toujours été clair, mais c'est son mérite de l'être de plus en plus. Nous avons maintenant cette chance que sa pensée, qui était toujours plus ou moins obscure, perce enfin le mystère qui l'enveloppait au temps des passes du vieux malin Mackenzie King, de l'éloquence paternelle et rassurante de M. Saint-Laurent ou de la diplomatie irresolue de M. Pearson.

Les grands capitalistes reconnus, au sein du Cabinet, étaient des personnages plus ou moins mythiques: tout le monde savait qu'ils froissaient des choses dont ils ne parlaient pas, mais enfin ces ombres sèches et précises n'expliquaient rien de leurs errances dans l'arrière-scène et elles se plaisaient assez bien dans la pénombre. Mais voici que plusieurs ministres deviennent plus clairs, y compris M. Pearson. On nous parle à loisir de ce que les grands capitalistes du cabinet taisaient prudemment et l'on nous éclaire, d'une lumière étonnante, toute une politique dont aucun pays satellite ne fait d'ordinaire parade. Cela fait un bel effet.

Ainsi donc, la politique canadienne est dominée par la peur.

Monnayer notre complaisance

Cette peur prudentielle est devenue le leitmotiv des discours officiels, dont tout l'effort consiste à démontrer qu'elle est rentable. On n'entend plus parler que des investissements américains, de la technologie américaine, des dangers qu'il y a à qu'une partie de ce dont nous profitons dans tout cela nous soit retirée, de notre dépendance de fait, de la nécessité de l'accepter, de la stupidité de ceux qui nous conseillent de résister à une condition objective aussi souveraine. En somme, il ne faut pas déplaire au gouvernement américain et il ne faut pas non plus l'inquiéter. On nous le crie presque.

C'est un avantage. Enfin nous avons une espèce de politique et quelle consistance à monnayer notre complaisance. Cette politique est réaliste, bien sûr. Les chiffres parlent. Tant de millions d'investissements, tant de dizaines de milliers d'emplois. On nous dit que la soumission vaut tant. Je veux le croire. C'est du réalisme. Ne pas avoir de politique canadienne véritable vaut tant de machines actuelles ou éventuelles. Ne pas avoir de politique québécoise qui compte, vaut tant de dollars. Cela est possible. C'est peut-être exagéré, car la frousse exagère toujours, mais c'est possible. Epauler discrètement les Américains au Vietnam, cela doit valoir encore davantage, sans aucun doute; mais là-dessus nul n'est bavard, tous sont aussi cois que M. Sharp, à part M. Gordon, qui ne parle plus. Il faut donc supplier. Disons-le donc: notre convenance doit bien nous rapporter, disons, pour tout de suite ou pour plus tard, cent mille emplois, à peu près le nombre de Vietnamiens tués. Cela doit nous valoir, tout compte fait, un certain bien-être accru pour un million de personnes, peut-être, soit l'équivalent du nombre d'enfants vietnamiens brûlés ou supprimés. De même, appuyer la politique de Washington dans plusieurs pays d'Amérique latine, où le salaire moyen est — je ne me rappelle plus exactement — de l'ordre de deux ou trois cents dollars par an, cela peut valoir quoi, combien de machines, combien d'emplois, combien de gadgets? Ce doit être assez énorme. Il faut être réaliste. Menacer par complicité la paix universelle et risquer un peu plus l'atomisation du globe, cela, sûrement, nous garantit

un avenir, s'il y a un avenir.

Pourquoi pas un peu plus?

Tout cela est réalisme. On ne peut être que d'accord là-dessus. Il n'y a pas de mais. Dans ce type de raisonnement, on additionne ou on soustrait.

Seulement, cet enseignement, s'il est réaliste, ne l'est pas encore assez. Car il y a certainement des moyens de réaliser encore plus de profits. Ce serait, par exemple, de fournir encore plus d'armes ou de munitions aux Américains guerroyants et de prévoir à cet égard le jour, peut-être pas très lointain, où ils auront l'Amérique latine sur les bras. Ce serait, en somme, de négocier davantage notre partie dans l'affaire du drame qui se dessine et nous engager plus avant dans la logique des alliances et des marchands de canons. Nous avons bien tort. Ce jeu devrait devenir ouvert. Nous avons encore trop de scrupules. Seul un idéaliste pourrait prétendre que nous commercions assez. On peut faire mieux. Ca nous vaudrait tant de millions de plus, tant de millions de ventes, tant de millions d'investissements, tant de milliers d'emplois de plus. C'est à considérer. Quand on épaulé un complice, fût-ce en n'ayant l'air de rien, le comble de la stupidité est de ne pas exiger le prix fort. Les contrats de guerre. Car enfin, cela c'est de l'emploi. Davantage de contrats de guerre. Est-ce qu'on pense à cela, au sein du Cabinet, d'abord se soumettre. Il faudrait au moins avoir le réalisme du marchandage. Si, pour les raisons qu'on nous allègue, il ne faut pas déplaire aux Américains, la logique de ces raisons veut qu'on plaise encore davantage, mais qu'en même temps, si l'on n'est pas un imbécile, on négocie plus fort. Car un pays qui devient comptable à ce point peut se passer d'être bête.

La politique dont M. Marchand, pour sa part plus souvent qu'à son tour, nous dessine la ligne profonde est une politique de vasalisation rentable. Se soumettre sur le plan moral, exiger sur le plan financier. C'est peut-être la bonne, mais en ce cas, il ne faut pas avoir seulement le réalisme de la démission; il faut être souple sur le prix à payer, mais dur sur la ristourne. En un mot il faut consentir à bien des choses mais savoir se faire payer.

Seulement, nous avons peur à notre tour. Car nous pressentons que le chantage économique, un chantage extrêmement lourd, un chantage suivi des effets les plus graves, deviendra le knout du nouvel empire dans un monde encore plus intégré. Enseigner la soumission, c'est prophétiser la mort de la liberté et celle de l'honneur, c'est commencer le dressage, grâce auquel régnera le premier fascisme matérialiste et hypocrite de l'histoire. C'est une leçon de conséquence. Elle est l'écho antérieur, l'écho prophétique d'un univers politiquement veule et moralement décomposé. Il faut prévoir un tel futur et le craindre et se révolter d'avance et le plus tôt possible contre lui. Il ne faut pas en haïr l'avènement. La liberté de l'avenir, on doit s'y exercer plutôt que de s'acoutumer déjà à la sacrifier. Diversifier nos appuis pourrait être un élément d'une politique de liberté. Il s'agit d'élaborer les formes futures de la résistance et de la liberté plutôt que de préparer avec zèle les cadres de la soumission dans un hémisphère de vassaux politiquement dévalorisés.

Suite à la page 6

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

André LAURENDEAU

Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Suite de la première page

LA PAIX

sous la direction de Dan Daniels et Robert Kalder, et les poèmes interprétés par Louise Dusseau et Lewis Mayer, les propos des orateurs s'alimentaient à une expérience de participation populaire inusitée dans notre milieu.

Après avoir évoqué le sort du million d'envoyés tués ou blessés au Vietnam, le moine bouddhiste a déclaré que l'homme de la civilisation technique était devenu de plus en plus faible, perdant calme et confiance en lui-même, pour compter de plus en plus sur les machines, les fusils et les bombes pour se protéger.

"La peur est devenue si importante, a-t-il poursuivi, qu'elle a créé des mythes qui poussent l'homme à tuer: mythe de l'agression chinoise, mythe de l'agression nord-vietnamienne, mythe du Front de libération nationale comme seul responsable de terrorisme, et des États-Unis, comme intervenant motivé par le seul désir de protéger le sud contre le terrorisme."

Ces mythes sont créés par la peur, mais d'autres le sont intentionnellement, a déclaré le moine vietnamien, "pour maintenir la société occidentale". Il a ajouté que c'est pour tenter de percer la conscience de l'humanité que des vietnamiens s'étaient transformés en torches vivantes.

Il a conclu en disant que la pire sorte de terrorisme était le bombardement des villages au napalm. D'après lui, "plus les États-Unis resteront au Vietnam, plus grandira le communisme". Quant aux élections tenues dans le sud, elles ne servent qu'à tenter de justifier un gouvernement impopulaire, a-t-il dit.

Pour le démocrate Norman Thomas, le conflit vietnamien est aussi une "création de l'impérialisme capitaliste". Il a cependant précisé, "en tant que socialiste", que tous les gouvernements empilaient des armes, non les seuls capitalistes. "Je ne crois pas à la paix mondiale, car la triomphante d'une seule idéologie", a-t-il dit, ajoutant que c'est plutôt par la lutte contre la pauvreté, la maladie et l'exploitation démographique que le monde pourrait s'acheminer vers la paix. Il a conclu en disant que d'après lui "aucune nation n'était assez sage pour se faire le gendarme de l'univers". Mais l'Expo est une preuve des possibilités de l'homme.

De son côté, le sociologue Marcel Rioux qui a qualifié de "génocide" l'intervention des États-Unis au Vietnam, a déclaré que c'est la même société américaine qui tient les noirs en esclavage économique et social. Les armées, les industries et les affaires y sont conduites par la même classe dirigeante, sinon par les mêmes gens, et tout se passe, a-t-il ajouté, "comme si les prolétaires nationaux s'étaient entendus avec leurs dirigeants pour exploiter le reste du monde".

Dénonçant cette société "pour classe moyenne sans idéologie", dont les trois principales industries sont "la

guerre, le vice et le crime", et dont le système fondé sur la compétition "est celui qui produit les plus grandes hécatombes", le professeur Rioux a lancé un appel à toute la jeunesse.

"Avec les nations pauvres, a-t-il dit, et avec les pauvres des nations occidentales, les jeunes de tous les pays vont mener le même combat de la justice et de la paix."

Pour le sociologue américain Paul Goodman, les jeunes ne peuvent plus se fier aux plus de trente ans. Ils sont incomplets, ces adultes qui avec toute leur économie et leur technologie laissent creuser la majorité de leurs concitoyens. Ils sont aussi menteurs, a ajouté M. Goodman, pour qui cette génération n'utilise le langage que pour ne pas dire la vérité, et pour rester inattentive aux êtres humains. C'est alors qu'il a donné l'exemple de M. Pearson qui dans son message à la jeunesse lui a dit qu'il avait parlé "au nom du gouvernement et en mon nom personnel". M. Goodman a dénoncé cette habitude de dissocier la pensée personnelle et la pensée publique ("administrative").

Quant à M. Pepper, membre du National Conference for New Politics, qui prône aux États-Unis la candidature d'hommes dévoués à la paix et à la liberté, il s'est élevé contre la "culture de la violence" dans laquelle l'Amérique éduque ses enfants. Évoquant les émeutes qui ont ébranlé plusieurs grandes villes américaines récemment, le professeur Pepper a dit qu'il s'agissait là non pas seulement d'une révolte, mais d'une véritable révolution.

Le dernier orateur de cette rencontre pour la paix n'a pris la parole que pour encourager la jeunesse à recourir à la lutte, soit morale soit physique, pour sortir le monde de la trappe dans laquelle ses parents et ses grands-parents l'ont enfoncé. M. Julian Bond, âgé de seulement 26 ans et membre du Student Nonviolent Coordinating Committee, est élu à la législature de l'État de Géorgie mais son siège lui est encore refusé: la Cour suprême des États-Unis étudie son cas.

M. Bond a déclaré que c'était de bien lourds fardeaux qui étaient tombés sur les épaules des jeunes. C'est pourquoi, soutient-il, c'est maintenant aux jeunes "de choisir leurs ennemis" et non au président (des États-Unis); que c'est aussi à eux, non au président, de décider des endroits où ils livreront leur combat.

Ottawa — Osaka

Le Canada vient de signer un contrat avec les organisateurs de l'Exposition universelle de 1970 pour louer un terrain en vue d'y ériger son pavillon, a fait savoir le bureau de l'Exposition à Tokyo.

Jusqu'ici, 12 pays ont fait connaître leur intention de participer à cette exposition qui se tiendra à Osaka, dans la partie occidentale du Japon.

MONTRÉAL

Cette tâche technique qu'ils ont pris sur eux d'assumer, ils la considéraient urgente, insistent-ils. Dans 33 ans, tous les citoyens de la région qui ont aujourd'hui 25 ans ou moins et tous ceux qui naîtront d'ici dix ans (sans compter ceux qui s'ajouteront de l'extérieur) seront dans leur période de vie active. Quelle ville connaîtront-ils?

Les options possibles

Les Montréalais de 1967 se laissent volontiers bercer par l'illusion que leur ville, avec ses gratte-ciel tout neufs son métro des plus modernes, ses 100 milles d'autoroutes périphériques, son Expo enfin a atteint un sommet de croissance. Mais ceux qui font profession de prévoir l'avenir de notre ville ne partagent pas cet avis.

Les spécialistes nous disent en effet qu'avec ou sans planification, en l'an 2000, la grande région métropolitaine de Montréal, qui compte présentement 2,800,000 personnes, aura à peu près la population de l'agglomération parisienne actuelle. Pour comprendre un peu ce qu'il reste à construire, on peut signaler qu'à Paris, il y a actuellement une centaine de milles de métro qui ne suffisent déjà plus à la demande, alors qu'à Montréal, il n'y en a 16.

Ainsi peuplée, Montréal - 2,000, cela peut vouloir dire une agglomération comme celle de Londres, extrêmement étendue; ou comme celle de Tokyo, hyper-concentrée. Montréal - 2,000, ça peut être la continuation à l'infini d'une semi-urbanisation qui offre tous les inconvénients de la ville (à des coûts élevés) tout en détruisant la fonction et le paysage ruraux; mais ça peut être aussi une urbanisation bien circonscrite, qui confie au territoire les fonctions propres à sa vocation, soit industrielle, soit agricole, soit récréative.

Montréal - 2,000 cela peut signifier un réseau monstrueux d'autoroutes à la manière de Los Angeles; un ensemble de balafres marquant jusqu'à l'os la physionomie urbaine. Mais ça peut aussi signifier un vaste réseau de transports en commun, empruntant des voies souterraines, de façon à libérer un peu l'homme de l'automobile et permettre à la ville de respirer un peu mieux.

Par-dessus tout, Montréal - 2,000 ça veut dire des millions de logements à construire en 33 ans; où les construire, comment, pour qui? Montréal - 2,000, ce sera peut-être trois milles à parcourir pour avoir de l'air et de la verdure, ou peut-être 50 milles. Montréal - 2,000, pour offrir un dispositif exceptionnel pour les loisirs aquatiques — pour lesquels Montréal compte parmi les villes les plus favorisées au monde — ou encore la métropole pourra s'enorgueillir de compter les plus gigantesques égouts qui soient, sous les noms de St-Laurent, Prairies, Mille-Îles, Outaouais, Richelieu, etc.

Bref, autant d'éventualités qui correspondent à autant d'options collectives. Des options d'esprit conservateur lancées par M. Manning soulèvent des discussions chez les crédistes. Il ne voit rien dans le livre de M. Manning qui s'oppose aux causes défendues jusqu'à maintenant par le crédit social.

M. Bruch a ajouté que "les théorèmes Walter Gordon des libéraux et celles du Nouveau Parti Démocratique ne donnent pas beaucoup de temps aux Canadiens d'esprit conservateur pour décider s'ils veulent conserver le système de libre entreprise".

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a commenté pour sa part que le livre de son collègue lui semblait "très réfléchi". Il a dit qu'il s'opposait à la fusion des partis conservateur et créditiste, mais selon lui, M. Manning recommandait plutôt qu'on établisse quelque chose de neuf. Il a ajouté qu'il ne se situe lui-même ni à gauche, ni à droite, et qu'il favorisait une politique du juste milieu.

L'ancien leader créditiste, M. Robert Thompson, a déclaré quant à lui que le Crédit social, au niveau fédéral, avait souffert de l'absence d'appui venant des organisations provinciales en Alberta et en Colombie. Il a dit qu'il était d'accord avec les idées exprimées par M. Manning, mais qu'il ne sait pas jusqu'à quel point ces théories peuvent prendre corps dans la réalité politique.

Prud'homme à Montréal, le 5 août 1967 à l'âge de 84 ans, est décédé. Amos Prud'homme fut Séraphin Prud'homme. Elle laisse dans le deuil Mme L. Dacier (Néville), Mme M. Laliberté (Marie-Jeanne), Mme J. Laliberté (Lucia), Berthe Séraphin, Léo, Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant, le convoi funéraire partira des Solons J.R. Deslauriers Limitée, No. 5650 chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 30, et se rendra à l'église Ste-Catherine de Sienne, 7070 rue Sommerloch d'où le service sera célébré à 10h. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

tions que les autorités politiques devront prendre bientôt, dans une perspective qui ne pourra plus être celle du quartier ou même de la municipalité, mais celle de la "grande région".

Prévoir

Le rôle des urbanistes dans tout cela? "Étudier", insistent-ils, rien de plus; faire voir aux autorités politiques les possibilités qui s'offrent à elles, leur faire voir les erreurs que peut entraîner telle ou telle décision, les avantages que pourrait comporter telle autre décision.

La fonction d'urbaniste est presque toujours obscure, mais elle n'en laisse pas moins sa marque. Montréal d'ailleurs a déjà donné son rapport quelques exemples importants. Ainsi, connaissant la voracité des spéculateurs, on imagine facilement que ce serait devenu le mont Royal et l'île Ste-Hélène, si la décision n'avait pas été prise il y a plusieurs années d'en faire des parcs — à une époque incidemment où il n'apparaissait sans doute pas important au commun des mortels de réserver des espaces verts pour les Montréalais de l'avenir. A quelques milles de la entre-temps, quel-ques contracteurs gruge à pleines dents le mont St-Hilaire qu'il utilise comme "pit de sable".

Autre exemple: les bouches du métro de Montréal auraient pu n'être, comme la plupart des bouches de métro du monde, que des voutes souterraines. Quelqu'un a proposé, en cours de conception, d'éviter l'effet de "cave", qu'il y ait de l'espace, voire de la couleur. La décision prise en ce sens pourrait être banale si l'on ne considérait que l'intérêt des quelques dizaines de milliers de Montréalais qui descendent dans les stations au moins deux fois par jour. Mais il se trouve aussi que d'importants développements sont prévus dans le sous-sol de Montréal et que l'aménagement des stations de métro va créer en quelque sorte des standards de qualité pour ces développements.

Un dernier exemple, les autoroutes. Les Montréalais sentent qu'une artère comme le boulevard Métropolitain, c'est affreusement laid, cette voie élevée qui ceinture la ville dévalorise tout le paysage qu'elle traverse, en plus de couper nettement dans le tissu urbain. Quelqu'un a proposé qu'il faudrait désormais, éviter les voies élevées. Aussi l'autoroute Décarie a-t-elle été aménagée en dépression et le paysage urbain environnant s'en est trouvé protégé. Et la prochaine autoroute qui longera le St-Laurent depuis Décarie jusqu'au pont-tunnel Hypoite-Lafontaine devrait être en sous-sol pour une part, en dépression pour une autre.

Toutes ces décisions restent relativement mineures et n'intéressent que les Montréalais. Mais l'approche rationnelle qui y a conduit est celle que les urbanistes veulent imposer à l'ensemble des pouvoirs publics qui devront bientôt étudier la "grande région".

MANNING

RÉALISME...

La technologie, le capital, l'efficacité de la machine économique américaine, c'est ce que les ordinateurs électroniques, c'est-à-dire, mais le génie scientifique du Vietnam, l'action répressive exercée sur les peuples sous-développés et soutenue par les calculs mathématiques des immenses laboratoires anonymes dont disposent les desarmateurs des grandes affaires, c'est une autre, et c'est la même. Les mécanismes inouïs qui régissent la course à la production gouvernementale, aussi, sur les mêmes calculs étourdissants, les assassinats collectifs, les canons pointés sur les masses affamées du tiers-monde, la menace qui pèse sur toute liberté, la nôtre, celle des Noirs, celle de tout l'Occident, celle du tiers-monde. La grande voix de de Gaulle, qui fait aboyer tous les chiens d'Occident, ne sera vraiment comprise que dans cinquante ans. Le robot effrayant, avec l'impartialité de l'énergie, démentaire, tue, dévaste, affame, enrichit, enchaine et produit des joujoux. Cette impartialité est dirigée par des délinquants illustres. Le refus à aujourd'hui un prix infini, car c'est celui de la lutte contre le déchaînement de la matière compliquée par le crime et contre l'esclavage électronique de la société de bien-être. La moindre liberté, la plus petite protestation, le refus le plus irrational, ont plus de prix, à cette heure, que la plus savante et la mieux calculée des politiques des hommes de bien supputant, en leur âme et conscience, les avantages de se plier à la voracité du monstre. On peut être ministre, philosophe, administrateur ou homme de science et ne pas le comprendre. C'est même la règle qu'on y voit aveugle. Il y a d'ailleurs dans le monde suffisamment de bandits, et suffisamment armés de machines de production et de destruction pour incliner en leur faveur les choix des hommes pratiqués, arrivés à cette compromission par l'objectivité des chiffres et la décadence du paradoxe dans l'esprit humain conduits par les calculatrices.

LES NOIRS

sion, un tel choix pourrait amener à transformer les "ghettos" noirs en véritables camps de concentration gardés par la police, la garde nationale et les troupes fédérales.

"Une telle répression de la part des Blancs, déclare le professeur Hauser, pourrait ultérieurement conduire au génocide".

L'ancien président de la commission consultative sur l'intégration dans les écoles publiques de Chicago reproche en outre au gouvernement d'avoir littéralement saboté l'œuvre accomplie par les dirigeants modérés d'organisations noires telles que l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, faisant ainsi le jeu des leaders extrémistes noirs, parmi eux MM. Stokely Carmichael et H. Rap Brown, champions du "pouvoir noir" et partisans de la manière forte.

Connu pour ses idées libérales, le professeur Hauser avait récemment dénoncé, dans la revue de l'université de Chicago, les conditions intolérables de misère dans lesquelles vit la famille noire américaine.

En admettant, d'après les estimations des autorités, que, pour ne pas être considérée en état de pauvreté, la famille américaine doit pouvoir dépenser un minimum de 22 cents par repas et par personne, 22 pour cent des enfants appartenant à des familles

les n'ayant que des enfants de moins de 18 ans et 49 pour cent de ceux appartenant à des familles ayant cinq enfants ou plus vivent actuellement dans l'indigence.

En partant de ces chiffres, le professeur Philip Hauser avait calculé que 62 pour cent des familles noires appartenant à des familles n'ayant que des enfants de 18 ans et 81 pour cent de ceux appartenant à des familles noires dotées de cinq enfants ou plus se trouvent aujourd'hui dans le dénuement. Dans cette dernière catégorie, le pourcentage passe à 94 si l'on admet que la somme minimale nécessaire à un repas frugal ne peut être inférieure à 28 cents, ce qui, de l'avis du sociologue américain, est plus proche de la réalité.

"Sur un plan national, conclut le professeur Hauser, la perspective d'améliorer considérablement la qualité de la vie de la population dans les dix prochaines années est sombre. Nous avons créé une situation dans laquelle une partie relativement importante de notre population connaît ce que nous appelons aujourd'hui officiellement la pauvreté. Quelles sont les perspectives d'amélioration pour cette partie de la population qui vit dans la misère et qui comprend beaucoup plus de la moitié des Noirs américains? Pour moi, il est clair que, dans les dix années à venir, nous aurons de plus en plus de gens de basse qualité et cette perspective paraît vraiment peu rassurante".

UNE CITOYENNE

devrez en conséquence fournir un dépôt de l'ordre d'environ \$450, pour garantir des déboursés éventuels.

"Vous comprendrez qu'il serait plutôt ennuyeux pour le ministère ainsi que pour les autorités policières de Vancouver de continuer leur enquête si définitivement vous n'êtes pas en mesure de fournir ce dépôt."

Mme Létourneau n'arrive pas à s'expliquer cette histoire du dépôt de \$450, et son avocat actuel, Me Jean-Paul Lamoureux, n'y parvient pas non plus. Le juge n'avait-il pas précisé en émettant un mandat d'amener que les frais d'exécution étaient à la charge de la Cour? Mme Létourneau n'avait-elle pas déjà fait un dépôt de \$70 en 1957. En outre la plaignante a l'impression d'avoir tout fait pour aider la police à retrouver son mari quand il était beaucoup plus près de Montréal et qu'on n'avait pas donné suite à ses démarches. Enfin, les \$450, où les aurait-elle trouvés?

Mme Létourneau ne sait plus à qui s'adresser. De 1962 à 1965, elle continue à multiplier les démarches. Enfin le 16 juillet 1965 elle adresse un télégramme au ministre québécois de la justice (M. Claude Wagner), le sommant d'intervenir. Alors que le 15 les autorités du ministère lui disaient qu'il n'y avait rien à faire, le 19 le mandat d'amener était exécuté. Son mari est ramené à Montréal et son jugement retardé. Il est relâché en attendant la sentence, rendue le 10 décembre: c'est une amende de \$50.

Des représailles?

Dans un mémoire que Me Lamoureux a soumis récemment au ministre du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, l'avocat signale que "pendant que l'accusé est devant le tribunal, le Bien-être social de Montréal est représenté. Ce service, qui verse une allocation à Mme Létourneau, sait que son mari entretient à Vancouver une femme et ses deux enfants, plus trois autres enfants illégitimes qu'il a eus d'elle. Et pourtant aucune démarche n'est faite pour contraindre le mari à pourvoir, ne serait-ce qu'en partie, aux besoins de sa propre famille".

Entre le moment où le mari comparait en Cour, à la fin de l'été 1965, et le moment où il revient pour entendre sa sentence, en décembre 1965, Mme Létourneau est victime de graves ennuis; elle a l'impression qu'il s'agit de représailles, d'une manière de la punir parce qu'elle a persisté à réclamer ses droits et qu'elle a porté ses demandes jusqu'aux plus hautes instances.

Ainsi, le 2 novembre, elle cherche à remettre au premier ministre Pearson, de passage à Montréal pour une grande assemblée électorale, le dossier de son cas. Ce jour-là, des membres de la gendarmerie royale se rendent à son appartement qu'ils se font ouvrir par un administrateur des Habitations Jeanne-Mance, et en compagnie de deux policiers municipaux, ils auraient menacé et molesté Mme Létourneau et sa fille.

Le 5 novembre, elle se rend à l'hôtel-de-ville de Montréal pour soumettre son problème aux autorités municipales, et est reçu par le représentant du maire, M. Fernand Rapreau. Lorsqu'elle le quitte, elle entre dans une boîte téléphonique pour faire un appel, et à ce moment elle est arrêtée et emprisonnée avec sa fille. On l'accuse de voies de fait et d'avoir troublé la paix publique (accusations dont elle a été blanchie récemment en Cour d'appel).

Les malheurs s'accumulent

Mme Létourneau affirme aussi que le 2 décembre 1965 un fonctionnaire des Habitations Jeanne-Mance fait enlever sa voiture (Chevrolet 1953) du terrain de stationnement de l'immeuble; elle ne l'a jamais récupérée. Le 13 décembre, la Corporation des Habitations Jeanne-Mance lui signifie un congé du bail de l'appartement qu'elle occupe depuis juillet 1960. (Ces baux sont révoqués sur un avis d'un mois, selon le "bon vouloir" de l'une des parties).

Le 24 février 1966, le service de bien-être social de Montréal informe Mme Létourneau que son allocation est interrompue à compter du 1er mars 1966. Elle ne recevra rien pendant six mois, et ne saura jamais pourquoi.

Le 16 juillet 1966, en vertu d'un bref de possession (qui selon Me Lamoureux a été obtenu illégalement), Mme Létourneau et sa fille sont expulsées de leur appartement et leurs effets déposés dans la rue. Dans le mémoire au ministre Cloutier cité plus haut, Me Lamoureux précise: "Leurs meubles, vêtements et biens personnels ont été emportés dans un abri temporaire; ils sont devenus inutilisables, vu la pluie et la vermine".

Depuis ce temps, Mme Létourneau et sa fille vivent dans des chambres d'hôtels. Mme Létourneau tente d'obtenir des remboursements pour les torts qu'elle estime avoir subis aux mains des divers paliers d'administration.

Des questions

Mme Létourneau, femme intelligente et curieuse, qui a longuement examiné les lois qui la concernaient en profane intéressée, se pose beaucoup de questions: Pourquoi fallait-il un mandat pour refus de pourvoir pour qu'on l'aide à trouver son mari? Pourquoi lui a-t-on constamment recommandé de demander une séparation de corps dont elle n'avait pas envie et qu'elle n'avait pas les moyens de payer? Pourquoi la Cour criminelle ne pourrait-elle pas agir comme agence de perception dans les cas de refus de pourvoir (on lui a appris qu'une fois son mari repéré, il fallait de nouvelles poursuites pour obtenir une pension de lui)? Pourquoi enfin est-il si difficile à un simple citoyen d'obtenir l'application de droits que la loi semble lui garantir?

Pour Mme Létourneau, la Commission d'enquête sur l'administration de la justice est une chance d'espoir.

ÉTATS-UNIS

semestre 1966 et ont atteint \$13,212 millions. Les arrivages en provenance du Canada se sont accrus de 19 pour cent, à \$3,437 millions, et ceux en provenance du Marché commun ont progressé de 10 pour cent à \$2,214 millions. Les importations provenant d'Amérique latine ont légèrement diminué à \$1,984 millions, tandis que celles provenant de l'AELÉ ont augmenté de 2 pour cent à \$1,430 millions et celles provenant du Japon ont progressé de 5 pour cent à \$1,431 millions.

VIETNAM

séjour au Sud-Vietnam au cours duquel il a eu l'occasion d'étudier tous les éléments de la situation avec les dirigeants de ce pays.

D'autre part, le communiqué publié hier à saigon souligne que les trente trois opérations en cours au Sud-Vietnam, menées chacune avec des effectifs d'au moins un bataillon, continuent à être caractérisées par des contacts peu importants et sporadiques. Dix-sept d'entre elles sont menées uniquement par les troupes américaines, coréennes, australiennes et néo-zélandaises.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juillet 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PROGRESSIVE DISTRIBUTORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er août 1967, sous le numéro 2003886. Ce 2e jour d'août, 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CONTRACT FABRIC SALES INC

Avis est par les présentes donné que Contract Fabric Sales Inc., une Corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal ce 2ème jour d'août 1967.

SARAH MILLER
Secrétaire

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHÉES adressées ou soussignée et portant sur l'enveloppe la mention: "LA CONSTRUCTION D'UN POSTE-MONITEUR AINSI QUE LES TRAVAUX CONNEXES A SENEETERRE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 22 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Seneeterre, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au Bureau de l'acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Boribeau
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 3 août 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

CHAMBRE DEMANDÉE

Instituteur recherche chambre avec privilège ou appartement à Outremont ou Côte-des-Neiges. Téléphone 255-2303.

CHALET A LOUER

Chalets-Motels, 1-3 pièces, Montagnes, Panorama, Mer, Commodités, journée \$7.50, fin de semaine \$14.00, semaine \$45.00. Manoir des Falaisses, voisin Manoir Richelieu, Murray Bay 665-2837.

CHAMBRE ET PENSION

Jeune fille professeur désireait chambre ou salon double avec pension dans Outremont pour début de septembre. Tel. 769-0244.

COURS PRIVES

COURS DE MATHÉMATIQUES TEL 844-3198

COURS D'ESPAGNOL

Pour débutants par groupe de 10 élèves. Les cours débuteront le 28 août. Tel. 937-6800

DÉMÉNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. En ballage et entreposage. 725-2421

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste Catherine. Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedo \$30, complets en terylene \$25, complets tissu peigné \$10, \$20, \$30; m-emeubles \$8, \$10, \$15; vestons de port \$10, \$15; coupe-vent et nylon, 3.50; pantalons \$3, \$6.50, etc.

EXPO 67 A LOUER

EXPO 67, 15 minutes par métro, 2 chambres accomodant 4 personnes. Ecrite, Mme J. Grenier, 268 ave nue Labarre, Longueuil, P.Q.

LOGEMENT DEMANDÉ

Désire louer Duplex 3 ou 4 chambres à coucher, 1er septembre. De préférence proximité collège Stanislas. Outremont ou Côte-des-Neiges. 2514 Pickett Road, Durham. N.C. 27705

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juillet, 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PROGRESSIVE DISTRIBUTORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31e jour de juillet 1967, sous le numéro 2003649. Ce 1er jour d'août, 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Conformément aux dispositions de l'Article 157D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Luxo Sterilisation Ltd., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Ste. Thérèse, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 21ème jour du mois de juin, 1967 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 14ème jour du mois de juillet, 1967 sous le numéro 2005057. Date à Montréal, Québec ce 3ième jour du mois d'août, 1967.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735 269

STEVE DART COMPANY LTD., une corporation ayant son siège social dans la Ville et District de Montréal.

Demanderesse

MISSOURI PACIFIC RAILROAD COMPANY, une corporation ayant son siège social dans la Ville de Palestine au Texas, dans les États-Unis d'Amérique.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse MISSOURI PACIFIC RAILROAD COMPANY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MAURICE CARON
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735 268

STEVE DART CO. LTD., une corporation ayant son siège social dans la ville et le District de Montréal.

Demander

GREAT NORTHERN RAILWAY CO. une corporation ayant son siège social dans la ville de St. Paul, l'Etat de Minnesota, un des États-Unis d'Amérique.

Défendeur

Le Défendeur GREAT NORTHERN RAILWAY CO. par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MAURICE CARON
Protonotaire adjoint C.S.M.

COGNAC
Prince de POLIGNAC
...le plus grand nom du Cognac



IMPORTÉ DE FRANCE EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.L.
VSOP — REF. 130 G
*** — REF. 130 E

J

Arts et spectacles

Foule au Festival du film

par Thérèse Bernier
de la Presse canadienne

La foule se pressait samedi soir à l'entrée de l'Expo-Théâtre à l'occasion de l'ouverture du 8e Festival international du Film de Montréal, qui se tient cette année dans le cadre du Festival mondial de l'Expo 67.

En plus des cinéphiles qui se rendaient à la représentation, nombreux étaient les gens massés à l'extérieur du théâtre pour voir les personnalités du monde cinématographique assistant à cette manifestation.

Des cinéastes, vedettes, critiques, producteurs, distributeurs, représentant dans l'ensemble une quinzaine de pays, ont accepté l'invitation de participer à ce festival qui constitue un événement dans le domaine du 7e art.

Pierre Juneau

M. Pierre Juneau, président du FIFM, a souligné dans son allocution, que le cinéma dans sa forme d'expression est une révélation de l'époque, et des signes qui ont tendance à se manifester dans l'industrie cinématographique. Le cinéma canadien, a-t-il dit, ne tient pas encore une place sur les écrans du monde, mais un événement de ce genre peut susciter un dialogue entre cinéma canadien et cinéma international.

Cinéma canadien

Le 5e Festival du cinéma canadien aura lieu les 11 et 12 août, et le dernier soir, des prix seront décernés par un jury composé de trois Canadiens, Richard Lacroix, peintre-graveur, et les cinéastes Beryl Fox et Christopher Chapman, ainsi que des cinéastes étrangers, Monte Hellman des États-Unis, Glauber Rocha, du Brésil, Bruno Bozzetto, d'Italie, et Jean Renoir, de France.

Le cinéma d'animation sera également à l'honneur au cours du festival, et on présentera aussi 100 films de 50 secondes choisis parmi les meilleurs inscrits au concours "Terre des Hommes".

Le grand prix de ce concours a été décerné au film tchèque de Pavel Prochazka qui a été présenté hier soir au public.

Parmi les spectateurs qui remplissaient à capacité l'Expo-Théâtre se trouvait le représentant du maire de Montréal, ainsi que M. Guy Beaulme, directeur général de l'enseignement artistique au ministère des Affaires culturelles du Québec, et les organisateurs du Festival dont le directeur M. Demers.

horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

AUTOSTADE - Relâche

COMÉDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson: Gilles Vigneault, Raymond Lévesque - Claude Dubois 20.30

EXPO - THEATRE - Festival du film de Montréal

LA MARJOLAINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrière-veilles - Sem. 21h. Dimanche: 20h. Relâche lundi.

LA RONDE (cubain) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE (boîte à chanson) - Tex.

LA POUDRIÈRE: "Never too late" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILDRID-PELLETIER - Relâche

THEATRE MAISONNEUVE - Théâtre Kabuki - 20.15

THEATRE PORT-ROYAL - Ballet folklorique du Maroc - 20h. 30

CINÉMA

AMHERST - "Kwaheri" - 12.40 - 4.10

7.30 - 4.10 - "Mondo Cane" 11.00

2.20 - 5.40 - 8.50

ATWATER - "A guide for the Married Man" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Les grands moments" - 11.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Le dimanche de la vie" - 1.28 - 5.03 - 8.38

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00

"Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15

CHATEAU - "Le facteur s'en va-t-en guerre" 2.45 - 6.10 - 9.35 - "Le loi de l'ouest" 1.05 - 4.30 - 7.55

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30

DAUPHIN - "La Curée". Sur sem 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE - Salle Resnais - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.) Salle Eisenstein: "Jules et Jim" même horaire.

EMPIRE - "Morgan" et "Georgy Girl"

EXPO-THEATRE - 3.00 "Changer de vie" - 6.30 "Affaire de cœur" - 9.30 "Le jardin des délices"

FESTIVAL - "Ma sœur Mon Amour" Sem. 7.30 - 9.30 Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS - "La loi de l'ouest" 2.55 - 6.20 - 9.40 - "Le facteur s'en va-t-en guerre" 1.05 - 4.30 - 7.55

FLEUR DE LYS - "Tant qu'on a la santé" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

GRANADA - "Crime au musée des horreurs" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50 - "Des filles pour un vampire" 2.30 - 5.30 - 8.25

JEAN-TALON - "Baraka" sem. 6.25 - 10.00 - dim. 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Le dernier train" sem. 8.15 - dim. 1.00 - 4.40 - 8.15

KENT - "The Family Way" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

LOEW'S - "Two for the Road" - 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.06 - 7.15 - 9.31

PALACE - "You only live twice" - 10.00 - 12.21 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15

PAPINEAU - "Mondo Cane" 2.45 - 6.05 - 9.30 - "Kwaheri" 1.10 - 4.35 - 7.55

PARISIEN - "Les Poupées" - 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25

PLACE DU CANADA - "Caprice" 1.25 - 3.30 - 5.40 - 7.45 - 9.50

PLACE VILLE-MARIE - "Woman Times Seven" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25 - Petite salle: "Blow up" - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

PLAZA - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

RIVOLI - "Kwaheri" 3.10 - 6.30 - 9.55

"Mondo Cane" 1.15 - 4.35 - 8.00

SEVILLE - "The Sound of Music" 2.15 - 8.15

SNOWDON - "A Man for all Seasons" 2.30 - 8.15

STAND - "Frankenstein Created Woman" - 11.50 - 3.05 - 6.25 - 9.45

"The Mummy's Shroud" - 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

SAINT-DENIS - "Le dimanche de la vie" 1.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Les grands moments" 1.27 - 5.02 - 8.37

VAN HORNE - "Up the down staircase" 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.30

VENDOME - "Le destin d'un homme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI - "Jules et Jim" - 6.40 - 10.00 - "La Baie des anges" 8.30

WESTMOUNT - "To Sir With Love" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25

YORK - "Dr. Zhivago" 2.15 - 8.15

HORAIRES DE LA TELEVISION

Lundi

C B F T

Le sigle (C) marque une émission en couleur

9.20 Mire et Musique

10.20 Bonjour Expo

10.30 La course de la reine

11.00 Canadiana (C)

11.30 Long métrage

"Vainqueur, ville indomptée" - documentaire - polonais (1952)

1.05 Téléjournal

1.15 Cine feuilleton

"Les jeunes années" américain (1951)

1.30 Long métrage

"Le gant de fer" - Cape et d'épée - américain (1954)

3.00 Extra ciel et terre

4.00 Ultime et Océan

4.30 La Boîte à Surprise

5.00 La tournée satirique (C)

5.30 Cine culte

6.00 Jeunesse oblige

"Le Club des jolies"

6.25 Nouvelles du sport

6.30 Téléjournal

6.45 Aujourd'hui

7.30 Adèle (C)

8.00 Septième-nord (C)

8.30 Les exilés (C)

9.30 Les saintes chéries (C)

10.00 Malcan père et fils

10.30 Chasse et pêche

11.00 Téléjournal

11.30 Supplément régional

11.30 Nouvelles du sport

11.35 Cinéma

"Une femme est possible"

drame - espagnol (1963)

1.15 Téléjournal

C F T M

7.30 Mire - Musique

8.00 Miroir marin

9.00 Bonjour capitale

10.00 Tour et café (C)

11.00

Hank-Kong

12.00 Première édition

12.15 L'école du bonheur

12.30 Voix de femmes

1.30 Leçon de beauté

1.40 Cine-Lundi

"Jules et Jim"

drame - français

3.15 Cine-rapport

"Revue clondestin"

3.30 Cinéma

"Roi de griffes pour Ricardo"

comédie - français

5.00 Le rapatrié

5.30 Aventure d'automne

6.00 Téléjournal (C)

6.40 Sports-Images (C)

6.50 Talk-Méca (C)

7.00 Dernière heure (C)

7.15 Téléjournal (C)

7.30 L'homme à la Balla

8.30 Mo Sorcière bien-aimée

9.00 Histoire d'une étoile (C)

9.30 Trois cloches

10.00 Secret bien gardé

10.30 Au bout du monde (C)

10.45 En Première Page

et Miroir

11.00 La Bande des Sports (C)

11.15 Cine-méca

"Le nouveau testament"

comédie - français

12.45 Fermeture

C B M T

11.15 Test Pattern and Music

11.09 Today on CBMT

11.15 Montreal Note Book

11.30 Serial Six

12.00 Lunchtime Date

12.30 Search for Tomorrow

12.45 Guiding Light (C)

1.00 Today on CBMT

1.30 The World Turn (C)

2.00 Centennial Magazine

2.30 Corruption Street

3.00 Take Thirty

3.30 Edge of sight

4.00 Communicate

Les films au jour le jour

par André Bertrand

BONNIE AND CLYDE
ARTHUR PENN, ETATS-UNIS
(Vendredi 4, 21h.30)

Fadaïses que BONNIE AND CLYDE, juste ce qu'il faut pour inaugurer un festival, assez de sottises pour que la galerie applaudisse et assez de gros plans des beaux acteurs pour que madame se pame.

L'histoire? Celle d'un couple de cambrioleurs sympathiques (un homme et une femme évidemment, comme chez Le-louch), qui commencent par de petits hold-up, l'air de n'y pas toucher, et finissent par tuer. Tout cela très drôle, burlesque. Des voix d'autres, des courses poursuites à travers champs, de l'action qui, beaucoup d'action pour réfléchir le moins possible. Et puis, couronnant l'aventure, un pathétique "I love you" qui circule de bouche à oreille (vous avez déjà remarqué leurs jolies dents?) et de bonne résolutions abandonner le crime, se refaire une vie. C'est évidemment à cet instant stratégique que les rêves s'effondrent et que la justice frappe: fusillade, Bonnie et Clyde gisent dans leur sang trop rouge à deux pas l'un de l'autre et sans avoir pu se rejoindre, malheureux Tristan et malheureuse Yseult. Tonnerre d'applaudissements.

Demain les films sérieux.

LA RIVIERE - POEME
DE COLE
KOTA MORI, JAPON
(Samedi 5, 15h.)

Franchement mauvais car la colère n'éclate nulle part dans ce film qui est sensé montrer la désolation d'Hiroshima bombardée. On se croirait plutôt à Venise tellement sont enchanter les rivages de ces rivières de ces rivières le long desquelles s'attarde la caméra. On s'étonne qu'il n'y pousse pas de fleurs. C'est le temps de la demande: on sont donc les tonnes de cadavres qu'ont charriés ces rivières, ou sont les îles d'ossements? C'est à peine si l'on assiste à l'égorgement d'un bouef dans le film de Kota Mori (ou était-ce une vache?). On reste sur son appétit, on attend fébrilement un plat de résistance qui ne viendra pas.

LE SAC
PAL ZOLNAY, HONGRIE
(Samedi 5, 16h.30)

Un jeune citadin d'origine paysanne retourne à la campagne après une longue absence et apprend à mieux connaître sa tante en même temps qu'à nourrir les cochons. L'amitié qui unit les deux personnages - malgré les différences d'âges, de classes et de milieux - rend supportable ce film à thèse, apologie sournoise de la vie rurale, d'autant plus efficace que la réalisation semble dépourvue d'ingéniosité: pas de mouvements compliqués, quelques flash-back, en somme rien qui puisse distraire le spectateur honnête et l'empêcher de respirer l'air pollué de la campagne.

PASOLINI

Samedi 5 à 21 heures 30, quelques sketches de l'Italien Pier Paolo Pasolini venaient racheter, fort à propos la médiocrité des programmes précédents. Ces sketches sont pleins de trouvailles, ils fourmillent de gags dont le moins significatif n'est certes pas, dans LA RICOTTA, l'acteur

La Spartakiade des peuples

MOSCOU - L'administration des postes soviétique vient d'émettre une série de quatre timbres consacrés à la Spartakiade des peuples de l'URSS, annonce l'agence TASS.

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

DAUPHIN 721-6060

CE SOIR 7.30-9.30

5e mois

un film de

JEAN HERMAN

"JULES ET JIM"

Truffaut a 6.40 - 10.00

"LA BAIE DES ANGES" de Demy 8.30 seulement

Bientôt: THE CONNECTION

verdi

1500 AV. DE LA GAZETTE 277-4000

LE PATRIOTE

1474 est, Ste-Catherine - Res. 521-6666

du 31 juillet au 20 août

TEX

Tous les soirs à 9h. 30 et 11h. 30

"La seule boîte typiquement québécoise à Montréal"

Admission: 20 ans et plus

en français

LOLLORIGIDA

avec SOMMER, LISI, VITI

Les Poirettes

"BAMBOLE"

Horaires: 10.15, 12.25, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25

Dernière représentation à 9.00

480 STE-CATH. O. 861-2697

Succès pour le 1er concert populaire

Le premier de la série des concerts populaires de l'Orchestre Symphonique de Montréal, a été donné jeudi soir devant un public enthousiaste qui s'était rendu nombreux à l'Arena Maurice-Richard.

Trois artistes canadiens bien connus, Micheline Tessier, soprano, Gabrielle Lavigne, mezzo, et Gaston Germain, basse, ont interprété des extraits d'opéras de répertoire.

L'Orchestre, sous la direction de Wilfrid Pelletier, a

joué d'abord l'Ouverture de l'œuvre de Smetana, "La Fiancée Vendue".

Sous le thème du concert "Les joyaux de l'Opéra", Gabrielle Lavigne a été fort applaudie pour son interprétation d'un air de "Don Carlo", de Verdi, et un extrait de "Samson et Dalila" de Saint-Saëns.

Le soprano Micheline Tessier avait choisi des œuvres de Puccini pour un air de "Manon Lescaut", et de Mas-

senet, avec "Pleurez mes yeux" de l'opéra "Le Cid".

Avec Gaston Germain, elle a chanté en duo un extrait de "La Forza del Destino", de Verdi, qui fut très apprécié de l'auditoire.

De son côté, M. Germain, a chanté comme soliste les airs tirés de "Don Giovanni" de Mozart, et de "La Jolie Fille de Perth", de Bizet.

Le prochain concert aura lieu le 10 août, sous le thème "Sérénade estivale".

Succès de l'art cubain

Si la "Semaine culturelle cubaine" s'est terminée avec la Fête de Cuba à l'Expo, le 26 juillet, les manifestations qu'on y a inaugurées continuent d'attirer un public nombreux.

A l'Ecole des Beaux-Arts (125 ouest, rue Sherbrooke), l'exposition de gravures de Witold Lam sera ouverte jusqu'au lundi 14 août. On sait qu'une peinture de Lam, LA JUNGLE, est exposée au pavillon du Génie Créateur de l'Homme à l'Expo.

ma sœur... mon amour

"à voir absolument"

LA CRITIQUE ★★★★★

SOUS-TITRES ANGLAIS

7.30 - 9.30
Dim. 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

AIR CLIMATISÉ

1206 EST, STE-CATHERINE

festival

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

2e ANNÉE

EASTMANCOLOR

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

JULES ET JIM

un homme et une femme

un film de CLAUDE LELOUCH

avec JEANNE MOREAU

CINERAMA

7h. 30 DIM. - 8h. 30 LUN. au SAM. 2h TOUS LES JOURS

3 PRIX DE L'ACADEMIE

Cinéma vous présente dans une spectaculaire histoire de vitesse et d'amour avec YVES MONTEAU, JAMES CAGNEY, FRANÇOISE HARDY, ETC.

Grand Prix

en CINERAMA et COULEUR

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre - Jules Jacob Musique (Morgan) 400 Boulevard, Rockland, Dorval, 401 des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Paul Vau - Téléphone: 10 ans, admis tous les jours à 2h.

à ne pas manquer durant

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mt. - AV. 8-7102 ou 5603

SAINT-DENIS et Bifou

Un programme double extraordinaire - DEUX FILMS DE CLASSE INTERNATIONALE

DEUX GRANDS RÉALISATEURS RÉUNIS SUR UNE MÊME BANNIÈRE

Danielle DARRIEUX
François ARNOUL
dans un film de JEAN HERMAN

LE DIMANCHE DE LA VIE

Truffaut a 6.40 - 10.00

"LA BAIE DES ANGES" de Demy 8.30 seulement

Bientôt: THE CONNECTION

verdi

1500 AV. DE LA GAZETTE 277-4000

PLACE VICTORIA Tel. 878-1451

VENDOME

du 5 au 10 août

Hor. 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE

DESTINY OF A MAN

(Le destin d'un homme)

de Serge BONDARTCHOUK

EN ANGLAIS

A venir: ELUSIVE AVENGERS

"50 ANS DE CINÉMA SOVIÉTIQUE" au SKYWALK de la PLACE VICTORIA

TANT QU'ON A LA SANTÉ

réalisé et interprété par

PIERRE ÉTAIX

igne de confiance depuis plus de 125 ans.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La charte au Richelieu

PREMIERE COURSE - 67 NW \$1,500 - Conditions - Trot - 1 mille - Bourse: \$1,000									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lynn Crystal	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ampleton	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Lynn Knight	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Paris Street	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Jackpot Lelievre	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Florida Mif	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Frostie Bluebird	7	7	7	7	7	7	7	7	7
La Goy	8	8	8	8	8	8	8	8	8
1 Lynn Crystal	5.80	2.90	2.10	Tempo: 31.1	1.04.1	1.35.2	2.06.3		
5 Campbell	2.30	2.30							
2 Lynn Knight	2.30								
DEUXIEME COURSE - 67 NW \$2,500 - Distance 1 mille - Bourse: \$1,000									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Hearty Dares	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Paul Fricton	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sheldahl	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Skylark Hanover	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Tara End Play	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Lori Robinson	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Easy Pick	7	7	7	7	7	7	7	7	7
1 Hearty Dares	11.70	6.10	4.20	Tempo: 31.1	1.02.2	1.34.1	2.06.4		
2 Paul Fricton	2.30	2.30							
3 Sheldahl	2.30								
TROISIEME COURSE - 67 NW \$3,000 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: \$1,200									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Wes Mir	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Play Rough	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Ida Gravel	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Ida Gravel	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ida Gravel	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ida Gravel	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Ida Gravel	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Ida Gravel	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Ida Gravel	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ida Gravel	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ida Gravel	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Ida Gravel	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Ida Gravel	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Ida Gravel	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Ida Gravel	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ida Gravel	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Ida Gravel	17	17	17	17	17	17	17	17	17
Ida Gravel	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Ida Gravel	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Ida Gravel	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Ida Gravel	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Ida Gravel	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Ida Gravel	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Ida Gravel	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Ida Gravel	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Ida Gravel	26	26	26	26	26	26	26	26	26
Ida Gravel	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Ida Gravel	28	28	28	28	28	28	28	28	28
Ida Gravel	29	29	29	29	29	29	29	29	29
Ida Gravel	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ida Gravel	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Ida Gravel	32	32	32	32	32	32	32	32	32
Ida Gravel	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Ida Gravel	34	34	34	34	34	34	34	34	34
Ida Gravel	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ida Gravel	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Ida Gravel	37	37	37	37	37	37	37	37	37
Ida Gravel	38	38	38	38	38	38	38	38	38
Ida Gravel	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Ida Gravel	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ida Gravel	41	41	41	41	41	41	41	41	41
Ida Gravel	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Ida Gravel	43	43	43	43	43	43	43	43	43
Ida Gravel	44	44	44	44	44	44	44	44	44
Ida Gravel	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Ida Gravel	46	46	46	46	46	46	46	46	46
Ida Gravel	47	47	47	47	47	47	47	47	47
Ida Gravel	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Ida Gravel	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Ida Gravel	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Ida Gravel	51	51	51	51	51	51	51	51	51
Ida Gravel	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Ida Gravel	53	53	53	53	53	53	53	53	53
Ida Gravel	54	54	54	54	54	54	54	54	54
Ida Gravel	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ida Gravel	56	56	56	56	56	56	56	56	56
Ida Gravel	57	57	57	57	57	57	57	57	57
Ida Gravel	58	58	58	58	58	58	58	58	58
Ida Gravel	59	59	59	59	59	59	59	59	59
Ida Gravel	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Ida Gravel	61	61	61	61	61	61	61	61	61
Ida Gravel	62	62	62	62	62	62	62	62	62
Ida Gravel	63	63	63	63	63	63	63	63	63
Ida Gravel	64	64	64	64	64	64	64	64	64
Ida Gravel	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Ida Gravel	66	66	66	66	66	66	66	66	66
Ida Gravel	67	67	67	67	67	67	67	67	67
Ida Gravel	68	68	68	68	68	68	68	68	68
Ida Gravel	69	69	69	69	69	69	69	69	69
Ida Gravel	70	70	70	70	70	70	70	70	70
Ida Gravel	71	71	71	71	71	71	71	71	71
Ida Gravel	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Ida Gravel	73	73	73	73	73	73	73	73	73
Ida Gravel	74	74	74	74	74	74	74	74	74
Ida Gravel	75	75	75	75	75	75	75	75	75
Ida Gravel	76	76	76	76	76	76	76	76	76
Ida Gravel	77	77	77	77	77	77	77	77	77
Ida Gravel	78	78	78	78	78	78	78	78	78
Ida Gravel	79	79	79	79	79	79	79	79	79
Ida Gravel	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Ida Gravel	81	81	81	81	81	81	81	81	81
Ida Gravel	82	82	82	82	82	82	82	82	82
Ida Gravel	83	83	83	83	83	83	83	83	83
Ida Gravel	84	84	84	84	84	84	84	84	84
Ida Gravel	85	85	85	85	85	85	85	85	85
Ida Gravel	86	86	86	86	86	86	86	86	86
Ida Gravel	87	87	87	87	87	87	87	87	87
Ida Gravel	88	88	88	88	88	88	88	88	88
Ida Gravel	89	89	89	89	89	89	89	89	89
Ida Gravel	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Ida Gravel	91	91	91	91	91	91	91	91	91
Ida Gravel	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Ida Gravel	93	93	93	93	93	93	93	93	93
Ida Gravel	94	94	94	94	94	94	94	94	94
Ida Gravel	95	95	95	95	95	95	95	95	95
Ida Gravel	96	96	96	96	96	96	96	96	96
Ida Gravel	97	97	97	97	97	97	97	97	97
Ida Gravel	98	98	98	98	98	98	98	98	98
Ida Gravel	99	99	99	99	99	99	99	99	99
Ida Gravel	100	100	100	100	100	100	100	100	100

M. Lesage a sonné l'alerte

Le journal hebdomadaire "Progrès-Dimanche", de Chicoutimi, rapportait dans sa dernière édition que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, avait été l'artisan d'une manœuvre de sauvetage, samedi, alors qu'en compagnie d'autres invités, il faisait une excursion sur le grand lac Saint-Jean à bord du bateau de la compagnie Price-Hugh Jones.

L'incident s'est déroulé au cours de l'annuelle traversée à la nage de ce lac, marathon remporté par l'Argentin Horacio Iglesias.

A un moment donné, apercevant une embarcation qui semblait en difficulté, à une dizaine de milles environ du quai de Roberval, M. Lesage aurait signalé à son entourage sa découverte. Aussitôt, le Hugh Jones a pris la direction de la chaloupe en détresse et, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, l'équipage rescapait les deux occupants de l'embarcation.

Un triomphe de Horacio Iglesias au lac Saint-Jean EST-CE LA FIN DE WILLEMSE?



L'Argentin Horacio Iglesias, est ici félicité pour sa victoire dans l'annuel marathon de la traversée du lac Saint-Jean à la nage. Le député Union national M. Georges Gauthier remet à Iglesias la première bourse qui était attachée à ce marathon: un chèque de \$3,500.

ROBERVAL - La 13e traversée annuelle du Lac St-Jean s'est soldée samedi par le succès éclatant du nageur Argentin Horacio Iglesias qui a réussi un temps de 8 heures 55 minutes et 15 secondes pour les 24 milles du parcours houleux du Piekouagami.

Le Montréalais Réjean Lacoursière s'est classé deuxième en un temps de 9:18, devançant deux de ses plus sérieux rivaux, la Hollandaise Judith DeNys et le Hollandais Herman Willemse, qui s'apprêtent à prendre sa retraite.

Judith DeNys brille au sprint Molson

La nageuse Hollandaise Judith DeNys a toutefois trouvé moyen de briller d'un vif éclat, même si elle n'a pu enlever les honneurs de cette classique cette année.

Mlle DeNys a donné une brillante exhibition de son savoir-faire et de détermination lorsqu'à la fin de la course elle a gagné le sprint d'un mille en un temps record.

Elle a réussi ce sprint d'un mille en un temps de 14'54", surclassant ainsi le record qu'avait établi son compatriote Herman Willemse en 1965. Le record que détenait Willemse était de 15'18".

Retraite de Willemse

Il est plus que probable que le "Poisson Volant", Herman Willemse a nagé son dernier marathon, du moins celui du Lac St-Jean.

A sa sortie de l'eau, après avoir terminé quatrième, Willemse dut être transporté à l'hôpital, souffrant de paralysie aux jambes. Il avait de plus les yeux enflés au point de le défigurer complètement.

Au sprint final, Willemse qui avait déjà établi un record, a été celui qui a réussi le temps le plus lent, ce qui laisse supposer évidemment qu'il a passé l'apogée de sa carrière. Il a d'ailleurs déclaré après la fin de la course qu'il prendrait une décision sous peu et que ce serait très probablement pour annoncer sa retraite définitive des marathons de nage.

Traversée houleuse.

Le départ de la traversée avait été retardé d'une demi-heure le matin à cause de la mauvaise température. Au cours de la traversée les nageurs eurent à faire face à des vagues de six à huit pieds de hauteur et à une eau glaciale.

Encore une fois le nageur Italien, toujours considéré comme un des meilleurs au monde dans cette spécialité, dut sortir de l'eau, le froid lui occasionnant des crampes à l'estomac et aux jambes.

Ce fut le cas également de Tom Bucy, de Kurt Pluntke et de plusieurs autres.

Les seules tragédies de la traversée cette année ont été les multiples rames brisées par les vagues trop fortes. L'équipe de sécurité suivant la Hollandaise Judith DeNys fut particulièrement affectée par la mauvaise température, devant à un certain moment avoir recours à un moteur pour pouvoir suivre la nageuse!

Liste des vainqueurs depuis 1955

1955: 23 juillet, Jacques Aymot, Québec, 21 milles, 11 h. 32 m.
1956: 9 juillet, Paul-W. Desruisseaux, Qué., 21 milles, 9 h. 31 m.
1957: 28 juillet, Paul-W. Desruisseaux, Qué., 21 milles, 11 h. 15 m.
1958: 2 août, Brel Anderson, États-Unis, 21 milles, 8 h. 17 m.
1959: 4 août, Helge Jensen, Danemark, 24 milles, 8 h. 55 m.
1960: 7 août, Réjean Lacoursière, Montréal, 24 milles, 9 h. 30 m.
1961: 5 août, Herman Willemse, Hollande, 24 milles, 10 h. 7 m.
1962: 4 août, Herman Willemse, Hollande, 24 milles, 9 h. 3 m.
1963: 3 août, Herman Willemse, Hollande, 24 milles, 8 h. 32 m.
1964: 1 août, Nabil El Shashly, Egypte, 24 milles, 10 h. 23 m.
1965: 7 août, Abdel Latif Abou Hef, Egypte, 24 milles, 8 h. 34 m.
1966: 6 août, Judith De Nys, Hollande, 24 milles, 8 h. 38 m. 57 s.
xx-Record de la traversée de 24 milles.
x-Record de la traversée de 21 milles.

LA CÉLÈBRE DROITE LUI VAUT 15

La Havane: "légalistes" et partisans de la lutte armée durcissent leurs positions mais un compromis serait encore possible

LA HAVANE — Les observateurs à la Havane estiment qu'un compromis est encore possible entre les deux tendances qui se sont fait jour au sein des délégations à la conférence latino-américaine de solidarité (OLAS). Cependant, on notait de part et d'autre une tendance au raidissement et il apparaît que ce compromis sera de plus en plus difficile à réaliser. En effet plusieurs dirigeants de partis communistes traditionnels envisagent même une rupture avec Cuba qui de son côté soutient les organisations de guerrilla.

Après les exposés révélateurs des séances plénières, les délégués siègent à huis clos dans les quatre commissions. Malgré le secret observé, on a appris que les communistes chiliens ont pris la tête du camp orthodoxe, qui défend l'autonomie des partis. Ils admettent bien la nécessité de la lutte armée dans certains cas, mais ils pensent pouvoir, en attendant, rester dans la légalité et cher-

cher à s'élever vers le pouvoir au moyen d'élections.

S'il faut en croire un article publié par la "Pravda" le 31 juillet, c'est la ligne chilienne qui a la faveur du Kremlin. Cependant, les Chiliens estiment également nécessaire d'éviter à tout prix une rupture avec Castro. Dans un désir de conciliation, ils accepteraient la naissance à la Havane d'une "OLAS édulcorée". Certains autres partis communistes, plus violemment anticastroïstes, parmi lesquels le colombien et le costaricien, pensent qu'ils n'ont plus rien à faire à la Havane, apprend-on de bonne source.

Avant la conférence, ces deux partis ont eu des contacts avec les représentants d'autres partis qui ne sont pas venus à la conférence: ceux du Venezuela, de l'Argentine et du Brésil. Le parti communiste uruguayen a tenté d'exercer une médiation, mais il penche à présent, affirme-t-on, vers les thèses chiliennes, appuyées par Mos-

cou.

Dans cette situation, le parti communiste cubain doit déployer des prodiges de diplomatie et de dialectique, car on ne pense pas qu'il veuille actuellement la rupture. Selon les experts, son secrétaire chargé de l'organe — Armando Hart — s'efforce de présenter l'appel cubain à la révolution armée de la manière la plus acceptable possible aux partis frères. Pour les Cubains, estiment les observateurs, l'essentiel est actuellement d'obtenir la création d'une organisation continentale, quitte à voir ensuite ce qu'elle vaudra et ce qu'on pourra en faire.

Pendant ce temps, les jeunes révolutionnaires de gauche front de libération nationale du Venezuela, mouvements de gauche révolutionnaire de Colombie, de Bolivie, du Brésil et du Pérou, piaffent d'impatience et ont de la peine à dissimuler leur colère. Au cours des conversations, ils éprouvent des difficultés à cacher leur antiso-

viétisme croissant et accusent en privé les communistes orthodoxes de chercher à "saboter" la création d'un organisme "vraiment révolutionnaire" à dimensions continentales. Quant à Fidel, il suit dit-on de fort près ces délibérations secrètes et reçoit les délégués un par un.

Entre-temps, un groupe de contre-révolutionnaires armés, récemment capturés dans la province de Pinar Del Rio, à l'ouest de Cuba, a été présenté aux délégués à la conférence de l'OLAS et aux journalistes de la presse étrangère.

En même temps que les contre-révolutionnaires qui, selon un communiqué officiel publié à ce sujet hier à la Havane, venaient des Etats-Unis, les services de sécurité cubains auraient arrêté un agent de la C.I.A. américaine.

La capture du groupe, précise le communiqué, a été facilitée par le fait que deux de ses éléments sont venus se présenter d'eux-mêmes à la police.

Brandt se montre satisfait de son voyage en Roumanie

BUCAREST — "Je pense que nous avons fait un pas en avant, que les relations entre la Roumanie et l'Allemagne fédérale iront en se développant", a déclaré hier M. Willy Brandt, vice-chancelier et ministre ouest-allemand des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse tenue à Mamaia, sur la mer noire, rapporte l'agence Ager-press.

M. Brandt a indiqué que ses entretiens avec les dirigeants roumains avaient permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération dans l'intérêt des deux pays, de développer les échanges commerciaux et d'intensifier les échanges culturels et scientifiques.

Les entretiens ont également porté sur certains problèmes européens — notamment le problème de la sécurité — et sur la situation internationale. "Nous avons examiné, a-t-il dit, ce que les deux pays peuvent faire pour aider à la détente en Europe, à l'élimination graduelle des divergences entre l'Est et l'Ouest et à la paix dans le monde. Nous avons abordé ces problèmes d'une manière réaliste."

Tension entre le jeune clergé et les autorités brésiliennes

RIO DE JANEIRO — Après les incidents de Sao Paulo au cours desquels des prêtres ont été emprisonnés puis libérés

Fin de la réunion des ministres arabes à Khartoum

KHARTOUM — La principale décision prise à la conférence des ministres arabes des affaires étrangères, qui vient de prendre fin à Khartoum, semble être celle de réunir, une fois de plus, le 26 août, les chefs de la diplomatie arabe. Pour ce qui est du "sommet" aucune décision n'a encore été annoncée bien que la presse égyptienne affirme que cette conférence de tous les leaders arabes se tiendra à Khartoum, à compter du 29 août. Quant aux autres problèmes abordés par les ministres, le communiqué final ne fait état d'aucune décision.

Cinq jours durant, de nombreux témoins attestent, les discussions se sont poursuivies sur un plan très général avec le souci évident de ne heurter personne. Le communiqué final, dont le caractère évasif semble plus conforme à la nature même des entretiens qu'au souci de garder secrètes les décisions prises, révèle qu'en réalité tout reste à faire.

Un après-midi seulement a été consacré à la discussion sur les territoires occupés par Israël. D'ailleurs aucune mesure concrète n'a été retenue, et le principe lui-même de l'unification des décisions a été souvent contesté. A ce propos, M. Mongi Slim, ministre tunisien des affaires étrangères a demandé: "S'il advenait qu'Israël évacue la partie du territoire jordanien que ce pays occupe, le roi Hussein devrait-il attendre l'accord de toutes les nations arabes avant de récupérer le sol dont il a été frustré?"

Le problème yéménite, pourtant important en raison de ses conséquences sur les potentiels militaires égyptiens, n'a pas rencontré la compréhension que le Caire espérait. Ryad a fait la sourde oreille "en attendant des garanties".

A considérer le bilan de cette conférence il semble que si aucun progrès réel n'a été accompli vers la cohésion du monde arabe, les responsables en présence se sont toutefois efforcés de ne rien faire qui puisse aggraver la situation, afin d'opposer à "l'ennemi commun un front uni".

Ces bonnes dispositions seront-elles suffisantes dans un

proche avenir pour aboutir au sommet décidé? Oui si l'on veut bien se contenter d'objectifs modestes, répondent les délégations interrogées. Non, déclarent l'Algérie et la Syrie si de telles réunions n'ont pas pour but l'adoption de mesures positives.

Enfin un problème reste entier: en déclarant que les positions égyptiennes demeurent inchangées en ce qui concerne le problème israélien, le ministre des affaires étrangères de la R.A.U., M. Mahmoud Riad, a, semble-t-il, voulu opposer un démenti à ceux qui considèrent que la modération prêterait à son pays pour l'unité arabe face à Israël.

Pendant ce temps, au Caire, on note que, pendant la conférence, pas un pays arabe, qu'il appartienne au Maghreb ou au Machrek, n'a osé parler de la reconnaissance d'Israël ni de négociations avec l'Etat hébreu.

Nations vaincues et occupées ou pays épargnés par la guerre, tous refusent de s'asseoir autour du tapis vert comme le demandent inlassablement les Israéliens depuis le cessez-le-feu, soulignent les responsables égyptiens.

De même, aucun des ministres venus dans la capitale soudanaise, que ce soit le représentant du roi Hussein, du président Nasser, du président syrien ou de tout autre souverain ou chef d'Etat, n'a remis en question le principe selon lequel l'évacuation des territoires arabes devrait être le préalable à tout compromis sur des problèmes de voisinage avec l'Etat hébreu.

Pour la R.A.U., cette unité sur les questions essentielles est importante en prévision de nouveaux débats aux Nations unies. Si les grands et les autres pays du monde, dit-on au Caire, veulent réellement régler la crise du Moyen-Orient, ils doivent aller jusqu'au bout de leur devoir pour voir les Arabes souscrire à leurs décisions.

Au Caire, on souligne encore que si l'unité arabe n'est pas devenue une réalité, personne à Khartoum n'a claqué la porte. Sans préavis, dit-on, un nouveau départ est donné, qui après un long cheminement pourrait conduire à une nouvelle coexistence pacifique entre régimes différents, coexistence comparable à celle qui existait en 1964 et 1965, et que reposerait peut-être sur des bases plus réalistes.

M. Robert Kennedy approuve l'idée d'un "plan Marshall" pour les Noirs américains

WASHINGTON — Le sénateur Robert Kennedy a exprimé hier un mécontentement à peine déguisé à l'égard de la participation du peuple sud-vietnamien dans la lutte contre l'agression communiste dont il est victime. Et a demandé au président Johnson de consacrer l'essentiel des revenus supplémentaires qu'il vient de solliciter sous forme d'une surtaxe fiscale à l'amélioration de la condition des Noirs aux Etats-Unis.

Au cours d'une interview télévisée, M. Kennedy a également répété qu'il n'avait nullement l'intention de se porter candidat à la présidence l'an prochain, et qu'il avait écrit à maintes reprises aux membres du "comité Kennedy-Fullbright" pour leur demander de mettre un terme à leur campagne en sa faveur.

Évoquant les principaux problèmes qui confrontent actuellement les Etats-Unis, M. Kennedy a déclaré: "Je suis opposé à tout retrait unilatéral du Vietnam de notre part... Mais j'estime que nous ne devrions accroître notre effort au Vietnam que si le peuple sud-vietnamien en fait autant."

Soulignant qu'il était profondément préoccupé par les pertes croissantes des Etats-Unis, M. Kennedy a exprimé le souhait que les forces sud-vietnamiennes "assument une plus grande part des opérations de combat" — en citant

notamment l'exemple des provinces septentrionales proches de la zone démilitarisée.

Le sénateur a par ailleurs préconisé, en reprenant une formule utilisée par le vice-président Hubert Humphrey, l'adoption immédiate d'une sorte de "plan Marshall" d'aide aux grandes villes américaines pour leur permettre de s'attaquer aux racines du

mécontentement noir. Affirmant que le temps presse, M. Kennedy a notamment souligné que l'administration ne peut pas s'offrir le luxe d'attendre, pour agir, la publication l'an prochain du rapport de la commission spéciale qui vient d'être créée par M. Johnson pour enquêter sur les causes profondes des récentes émeutes raciales.

Après un mois de guerre, les troupes du Nigeria n'ont pas réussi à s'emparer du Biafra

COTONOU — Le conflit armé qui depuis le 6 juillet oppose Biafrais et Nigériens entre dans son deuxième mois et rien ne permet de croire que le Biafra soit sur le point de céder. Au contraire, depuis un mois le Biafra a durci sa détermination de combattre son ancien partenaire de Lagos qui plus que jamais est considéré comme "l'ennemi", l'envahisseur.

Sur le terrain toutefois il semble que ce soit l'enlèvement, en dépit du redresse-

ment opéré par les Biafrais sur les trois fronts ouverts à la périphérie du pays.

Dans le secteur de Nsukka, ville universitaire du Biafra, les communiqués biafrais affirment que les combats se poursuivent au nord-ouest et au nord-est de la province. La ville elle-même semble avoir été reprise, en dépit d'un démenti de Lagos, par les soldats du Biafra et il paraît évident que dans l'immédiat les forces nigériennes ont été stoppées dans leur tentative de déborder Nsukka

et de poursuivre leur avant en direction de la capitale biafraise, Enugu, située à une soixantaine de km plus au sud.

En revanche, les troupes fédérales semblent avoir conservé l'avantage dans la zone frontalière bordant le Cameroun occidental, en contrôlant Obudu, localité frontalière entre le Biafra et le Nigeria du Nord, et Ogoja. Enugu continue toutefois à démentir l'occupation par les nigériens de l'important centre d'Ikom, au sud d'Ogoja, sur la "cross river".

Enfin, dans la zone côtière, les Nigériens contrôlent toujours l'île de Bonny, située à l'embouchure de la Bonny river, et l'arrivée du réseau d'oléoducs du Biafra. Enugu ne parle plus de la contre-attaque que les Biafrais auraient lancée pour tenter de déloger les Nigériens.

La domination nigérienne dans ce secteur bloque toutes les exportations pétrolières de la région dont les prévisions pour 1967 portaient sur 30 millions de tonnes. Aujourd'hui ces richesses, provenant principalement du Biafra, échappent à la fois aux gouvernements de Lagos et d'Enugu, sans parler des compagnies pétrolières, telles que la Shell BP ou les pays importateurs, dont le principal est la Grande-Bretagne.

En outre, les troupes fédérales laissent entendre que leur prochain objectif dans cette région serait l'important centre industriel et commercial de Port Harcourt situé à une cinquantaine de km. Au nord de Bonny. On voit mal cependant comment la petite tête de pont de Bonny pourrait être utilisée à l'heure actuelle dans un but offensif par les forces nigériennes qui devraient, pour y arriver, remonter le cours de la Bonny river le long de laquelle les Biafrais sont en principe en état d'alerte.

La tactique adoptée par les Biafrais est de faire en sorte que toute unité organisée nigérienne tentant de s'aventurer à l'intérieur du territoire soit rapidement harcelée puis fractionnée par tous les combattants disponibles, civils ou militaires et partant, plus facilement anéantie. Cette mobilisation militaire et psychologique de la population biafraise commence à transformer le pays en un vaste camp militaire.

Le rire et la grâce



Charlie Manna



Augie et Margo

Charlie Manna, un comique désopilant qui vous fera rire aux larmes! Egalement à l'affiche, Augie et Margo, un couple chez qui la finesse du mouvement corporel fait redécouvrir la danse moderne dans toute sa poésie. Et l'orchestre de Nick Martin vous attend toujours. Pour réservation appelez 861-3511.

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

De quoi satisfaire "en grand" les amateurs de cigarettes au menthol: Benson & Hedges 100's!

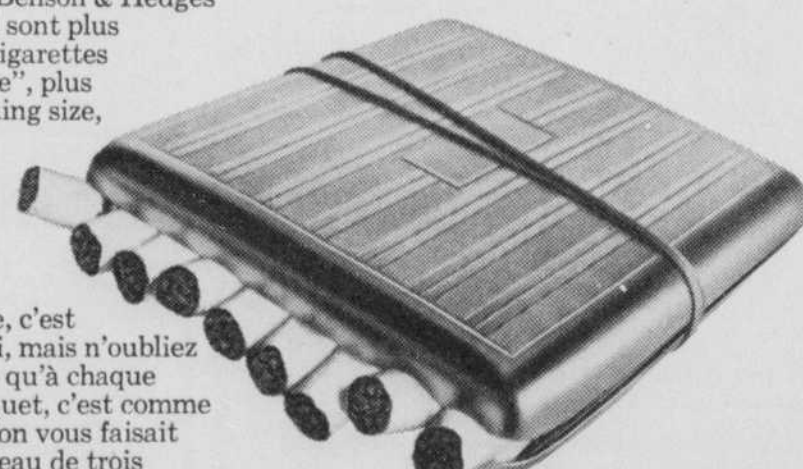
Les nouvelles Benson & Hedges 100's au menthol sont plus longues que les cigarettes "longueur de luxe", plus longues que les king size, beaucoup plus longues que les cigarettes normales.

Seul leur prix est ordinaire!

Il faut s'y faire, c'est vrai, mais n'oubliez pas qu'à chaque paquet, c'est comme si l'on vous faisait cadeau de trois bonnes cigarettes king size.

Les Benson & Hedges 100's au menthol contiennent une plus grande quantité des meilleurs tabacs Virginie — plus la finesse d'une agréable saveur menthol.

Les Benson & Hedges 100's au menthol... pourquoi vous contenter de moins?



La cigarette ultra-longue.

NOUS PAYONS

SIX 1 1/2

D'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

— 909 ouest, boul. Dorchester, Montréal — 866 9641

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE

NO RUE

VILLE

SIGNATURE

DATE

D-7-8-67